

CENTRE FRANCO-ÉGYPTIEN
D'ÉTUDE DES TEMPLES DE
KARNAK
LOUQSOR (ÉGYPTE)
USR 3172 du Cnrs



المركز المصري الفرنسي
لدراسة معابد الكرنك
الاقصر (مصر)

Extrait des *Cahiers de Karnak* 11, 2003.

*Avec l'aimable autorisation de Éditions Recherche sur les Civilisations (Adpf/MAEE).
Courtesy of Éditions Recherche sur les Civilisations (Adpf/MAEE)*



COMPLÉMENTS SUR LES OBÉLISQUES ET LA « COUR DE FÊTES » DE THOUTMOSIS II À KARNAK

LUC GABOLDE

avec un rapport archéologique de Catherine GRATALOUP

Depuis la publication des obélisques, puis celle de la « cour de fêtes » de Thoutmosis II à Karnak, les travaux se sont poursuivis sur le site. Tout d'abord, de nouveaux fragments des obélisques de ce roi ont été rendus accessibles. Ensuite, des circonstances opportunes ont permis de reprendre les sondages sur le parvis du IV^e pylône. Enfin, les travaux d'étude et de remontage de la cour à péristyle de Thoutmosis IV ont permis de préciser, voire de modifier, sur plusieurs points l'idée que l'on pouvait se faire de la disposition de ce secteur du temple. Il en résulte que la connaissance de l'activité constructrice de Thoutmosis II à l'avant du IV^e pylône s'est enrichie, et que certaines des propositions de remontage que je faisais ont dû être abandonnées. Une mise à jour est donc d'actualité. Traitant de sujets parfois très ponctuels mais embrassant une zone assez vaste, cette mise à jour sera, fatalement, protéiforme et renverra fréquemment — par nécessité — aux deux publications qu'elle complète : on voudra bien me pardonner les lourdeurs qui en résultent.

I. LES OBÉLISQUES

DEUX FRAGMENTS ANCIENNEMENT TROUVÉS À KARNAK-NORD
UN AUTRE SUR LE PARVIS DU IV^e PYLÔNE DE KARNAK
UN QUATRIÈME DANS LES MAGASINS SUD
UN DERNIER AU SUD DE LA GRANDE SALLE HYPOSTYLE

Lors de leurs fouilles à Karnak-Nord, C. Robichon, J. Leclant et P. Barguet avaient découvert, remployé en seuil de l'avant-porte située au nord du porche ptolémaïque de l'enceinte, deux tronçons de granit rose qui se raccordaient et qu'ils identifiaient à des

fragments d'un pilier ou d'un obélisque (fig. 1 b-c ; pl. I a)¹. Un rapprochement avec des fragments d'obélisques de Thoutmosis II leur avait même paru, dans un second temps, envisageable². Or, ces tronçons semblent pouvoir se raccorder à un gros bloc de granit rose qui gisait autrefois, couché sur sa face inscrite, contre le montant sud du porche de Thoutmosis IV précédant le IV^e pylône, et qui a été déplacé récemment d'une centaine de mètres vers le nord et retourné (fig. 1 d ; pl. I b, d). Le texte qui est apparu alors avait, en fait, déjà été aperçu (et publié) par Legrain, à côté de la base d'obélisque sud de Thoutmosis III derrière le IV^e pylône ; ce dernier en faisait un fragment d'obélisque de Thoutmosis III³. L'inscription, à nouveau accessible aujourd'hui, semble bien constituer la suite des énumérations de chiffres présentes sur les fragments de Karnak-Nord : cela ne soulève aucune difficulté que ce soit d'ordre architectural ou philologique. Ce raccord est d'autant tentant que ce sont les deux seuls textes monumentaux sur granit de l'ensemble de ces deux sites qui présentent ces chiffres de mesure de longueur et de poids de métaux précieux. Ils sont en outre inscrits dans le même sens (à l'exception d'un court passage écrit à l'envers sur le document de Karnak) et sont, à peu de chose près, de même module : la largeur restituée de la colonne de texte à Karnak-Nord est de 0,54 m tandis que la largeur de la colonne de texte à Karnak même varie de 0,54 à 0,55 m⁴ ; ces largeurs s'écartent des mensurations habituelles des colonnes centrales de texte sur les obélisques — qui avoisinent en général 0,52 à 0,53 m — et ce détail corrobore là encore la proposition de raccord.

Le fragment autrefois situé devant le IV^e pylône est sans aucun doute, de par le module de ses signes, sa largeur et ses trois faces polies, un fragment d'obélisque, ce qui permet de classer l'assemblage de Karnak-Nord dans la même catégorie et d'éliminer définitivement la seconde des hypothèses émises — avec réserves — par P. Barguet et J. Leclant, celle du pilier. Un fragment supplémentaire, entreposé sur les banquettes des magasins sud de Karnak, où il voisine avec des vestiges du sanctuaire en granit de Thoutmosis III⁵, ajoute quelques bribes utiles à la partie supérieure du texte (fig. 1 a ; pl. I c).

1. P. Barguet, J. Leclant, C. Robichon, *Karnak-Nord IV/1*, 1954, p. 44, 62, n° 19 et pl. 49. Ces fragments ont beaucoup souffert ; l'un d'eux a totalement disparu et l'autre est si réduit et si desquamé qu'on ne peut plus y reconnaître que quelques signes, suffisants tout de même pour prendre les mesures des cadrats et de la colonne centrale de texte.

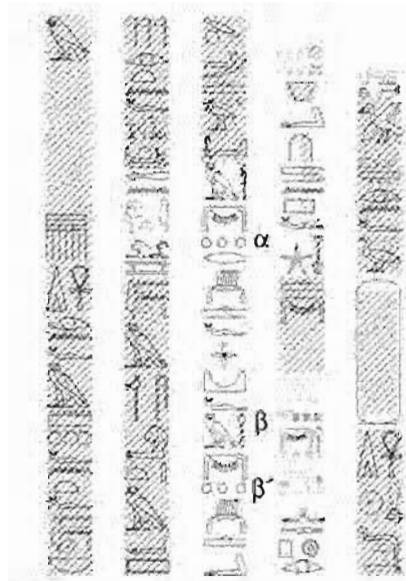
2. *Id. ibid.*, p. 12. Ils fondaient leur rapprochement notamment sur leurs mesures des colonnes centrales de texte ; si le lien avec les obélisques de Thoutmosis II est, comme on le verra, très pertinent, les mesures que nous avons pu faire, en revanche, ne correspondent pas à celles de nos devanciers.

3. PM II, p. 78 : « Block with list of metals » : Cf. Legrain, *ASAE* V, 1904, p. 22-23. Le bloc reposait alors contre la face sud de l'obélisque sud de Thoutmosis III, comme on peut le voir sur un cliché ancien du site.

4. Les mesures que je donne, et qui, comme on y a fait allusion à la note 2, s'écartent légèrement de celles données par P. Barguet, J. Leclant, C. Robichon (*Karnak-Nord IV/2*, p. 12), ont été contrôlées sur les originaux et l'on dispose avec le nouveau fragment de Karnak d'une largeur complète de colonne qui fournit une base sûre.

5. Dont le fragment publié par C. Nims (« Thutmosis III's Benefactions to Amon », *Studies Wilson, SAOC* 35, 1969, p. 69-74), et qui fut retrouvé devant la face ouest du môle nord du II^e pylône (H. Chevrier, *ASAE* LIII, 1956, p. 27 sq.) : est-ce un indice suffisant pour déterminer la provenance du fragment d'obélisque ?

Une tentative d'assemblage de tous ces fragments montre que seul un des côtés d'un des obélisques dont ils peuvent provenir est, dans l'état actuel, partiellement reconstituable (fig. 2). La version complétée de la colonne de texte centrale conservée est la suivante :



α. Restitution du cadrat d'après le bandeau de dédicace du temple d'Aménophis III à Karnak-Nord⁶.

β-β'. Curieusement, tout ce passage a été écrit dans le mauvais sens. Il est vrai que l'on n'était pas dans le sens habituel d'écriture des Égyptiens et que la présence des chiffres accroissait les risques de confusion.

Traduction

« * [L'Horus... doué de vie, il a fait comme son monument pour son père Amon-Rê-maître-des-dieux, <l'acte> de réaliser pour lui une] grande-[barque]-qui-<va>-sur-l'eau, [<dont le nom est> « Amon-Rê-Ouserhat », en bois de pin véritable]^a, plaquée d'élect[rum] (?)^b sur <toute> sa longueur, sa coque étant <plaquée> d'argent (?)^c, longue de 80 (?) coudées (42 m ?), [large] de 10 (?) coudées (5,25 m) ; son poids total en *deben*^d est, [<pour ce qui concerne> l'or, de $x + 89 + 1/4$ ($x + 8,122$ kg) et, <pour ce qui concerne> l'argent, de $20354 + 1/2 + 1/4$ (1852,282 kg). Il n'est jamais advenu qu'on fasse pareille <chose> depuis [les temps primordiaux de la terre, <C'est ce qu'>a fait pour lui le fils de Rê, (...), doué de vie comme Rê éternellement] ».

^a. Ce passage, à l'exception de la mention de la « grande-[barque]-qui-<va>-sur-l'eau », est restitué à partir d'éléments du texte similaire de la stèle de Petrié (*Urk.* IV, 1652, 12-17).

^b. Le signe *m* est décentré vers la gauche et laisse derrière lui la place pour un signe vertical. Je restitue *el'm* électrum parce que c'est généralement cet alliage qui est utilisé pour recouvrir le pont et les superstructures du navire (*infra*, p. 426-428).

^c. Étant donné les dimensions du navire, 42 m par 5,25 m (selon la restitution), sa coque ne peut avoir été réalisée en métal massif, mais seulement plaquée ; c'est sans doute parce qu'un terme *bjkw* (ou équivalent) se trouvait dans la lacune précédant immédiatement le début du texte subsistant, que celui-ci n'a pas été répété après le mot « coque ».

^d. Là encore, le signe *m* est décentré vers la gauche et laisse la place pour un signe vertical derrière lui. Il doit s'agir ici d'argent, puisque c'est ce métal qui est utilisé de préférence pour recouvrir les coques (*infra*, p. 427).

6. A. Varille, *Karnak I*, pl. XXVI, n° 34.

°. La mention de l'unité *deben* est ici distributive — d'autant qu'il s'agit d'un total général° —, c'est pourquoi elle n'a pas été répétée par la suite. Ceci conforte donc la validité du raccord proposé puisque, sur le fragment de Karnak, les mentions de poids des métaux ne sont, curieusement, pas accompagnées de celles de l'unité. Le *deben* vaut 91 g.

°. La fin est restituée à partir du texte de la face ouest de l'obélisque nord d'Hatchepsout (*Urk*, IV, 357, 9-10).

Identification de l'obélisque dont proviennent les blocs

Sachant, par le fragment de Karnak gisant autrefois devant le IV^e pylône qu'il s'agit des restes d'un obélisque, il convient maintenant de tenter d'en déterminer la provenance. La largeur du fût au niveau de la cassure inférieure, sur le fragment de Karnak, est de 2,323 m. D'après notre restitution de la fin du texte, cette cassure était distante d'environ 5,66 m de la base. Les pentes du fût sont à gauche de 1,66 cm/m et à droite de 1 cm/m ; cumulées elles totalisent donc 2,66 cm/m. De là, on peut estimer la largeur à la base et on obtient 2,47 m, ce qui range le monolithe dont il provient dans la catégorie des obélisques de vingt-cinq à trente mètres de haut°. Le plus simple est donc de procéder par élimination, parmi les treize obélisques monumentaux qui ont existé à Karnak°.

1-2. Thoutmosis I^{er}, IV^e pylône

— Nord : gît en partie effondré devant le IV^e pylône. Son fût est plus étroit et il porte des colonnes de textes ramessides sur au moins trois de ses quatre côtés : donc pas de raccord possible avec nos fragments.

— Sud : encore en place intact ; donc pas de raccord possible avec nos fragments.

3-4. Hatchepsout, V^e pylône-Quadjyt

— Nord : encore en place intact ; donc pas de raccord possible avec nos fragments.

— Sud : pointe près du lac Sacré, partie de la base du fût encore sur son socle et fragments dispersés, notamment dans les magasins nord et sud. Les textes des faces ouest, nord et est, aussi loin que l'on peut encore en juger aujourd'hui, semblent avoir été, à peu de choses près, identiques à ceux des faces ouest, sud et est de l'obélisque nord. Seul le texte de la face sud était différent, mais sa direction est incompatible avec celle de nos fragments : donc pas de raccord possible avec eux.

7. Cf. P. Lacau, H. Chevrier, *Une chapelle de Sésoustris I^{er} à Karnak*, p. 244, § 692.

8. Les obélisques d'Hatchepsout dans la *Quadjyt* avaient entre 2,41 et 2,47 m de côté pour le monolithe nord et environ 2,54 par 2,48 m de côté pour le monolithe sud, ceux de Thoutmosis III, devant le IV^e pylône, avaient en moyenne 2,545 m de côté, ceux du VII^e pylône, 3,19 m (est) et 2,73 m (ouest), celui du Latran, de 2,861 à 2,977 m ; celui de Ramsès II à Louqsor : 2,61 m.

9. On peut éliminer sans hésitation les obélisques de Karnak-Nord, de dimensions bien moindres et dont la colonne centrale de texte n'était large que de 45 cm. Ceux de Ramsès II à l'est ont aussi été écartés du fait qu'ils présentent plusieurs colonnes de textes sur une même face. Ils mériteraient néanmoins une étude plus approfondie car un des fragments montre qu'il s'agit d'un remploi, vraisemblablement d'un autre obélisque, avec, sous le palimpseste ramesside, la trace d'un déterminatif d'Amon de grand module.

5-6. *Hatchepsout, obélisques orientaux*

— Les deux obélisques orientaux de la reine avaient, semble-t-il, un décor très particulier : aucune trace de colonne centrale de texte n'a jamais été retrouvée (il est vrai que le débitage pratiqué pour tailler des meules circulaires n'a laissé subsister que des angles du fût) et ce qui reste du décor de la partie supérieure correspond apparemment à des registres de scènes d'offrandes devant le dieu, superposés sur toute la hauteur des monolithes. Les décors de la base des fûts sont encore d'un type très particulier : ils montrent eux aussi des scènes d'offrandes, de grandes dimensions, devant une divinité et ne laissent là aucune place pour une colonne centrale de texte, donc pas de raccord possible avec nos fragments.

7-8. *Thoutmosis III, obélisques du IV^e pylône*

— Nord : sommet du fût dans la première cour et pyramidion au nord du III^e pylône. Deux des côtés ont été surchargés de colonnes latérales de textes ramessides : le côté est (hiéroglyphes orientés à gauche, colonnes complètes) et le côté sud (hiéroglyphes orientés à droite, mais, sur cette dernière face, la gravure de Mineptah est restée inachevée et n'a concerné que le tiers supérieur du fût). De ce fait, ce monolithe est incompatible avec nos vestiges : en effet, les hiéroglyphes de ces derniers sont orientés à gauche et, dans ce cas, soit il s'agirait de la face est (mais elle devrait porter des textes ramessides), soit il s'agirait de la face nord (mais son côté adjacent, à gauche, le côté est, devrait encore porter des textes ramessides, ce qui n'est pas le cas).

— Sud : sommet du fût et pyramidion, ainsi que d'autres fragments devant le môle nord du II^e pylône. Des colonnes de textes ramessides avaient été ajoutées sur ses faces sud, est et nord, et très vraisemblablement aussi sur sa face ouest, celle que l'on découvrait en entrant, ce qui le rend assurément incompatible avec nos vestiges.

9-10. *Thoutmosis III, obélisques du VII^e pylône*

— Ouest : partie supérieure à Constantinople¹⁰. La largeur des colonnes de texte sur l'obélisque de Constantinople était de 0,76 m alors que sur nos fragments elle n'était que de 0,54 m. Donc pas de raccord possible avec nos fragments.

— Est : c'est *a priori* un des seuls obélisques pour lequel une possibilité de raccord avec nos fragments soit envisageable, d'autant que la plus grande partie du fût a disparu, ce qui laisserait toute latitude pour replacer notre assemblage. Toutefois, il y a une impossibilité incontournable : la colonne centrale de texte y était, là encore, large de 0,76 m et non pas de 0,54 m comme c'est le cas sur nos fragments. Notre assemblage, de module d'ailleurs plus modeste, ne peut donc en aucune manière s'y raccorder.

11. *Thoutmosis III, obélisque unique*

— Encore à peu près intact, ré-érigé place Saint-Jean-de-Latran : donc pas de raccord possible avec nos fragments.

10. En dernier lieu, M. Azim, C. Traunecker, J.-C. Golvin, *Karnak VII*, 1982, p. 203-208, 209-211.

12-13. *Thoutmosis II, obélisques de la « cour de fêtes », devant le IV^e pylône*¹¹

— Extrêmement lacunaires ; le raccord est parfaitement envisageable avec l'un ou l'autre des monolithes.

Il semble donc, en définitive, ne rester que cette dernière possibilité : un raccord avec les obélisques de Thoutmosis II étudiés en 1983. Quelques indices, mais qui ne constituent pas des preuves, abondent dans ce sens. Ainsi, le fragment qui se trouvait devant le IV^e pylône voisinait là avec un bloc qui provenait, lui, assurément de la paire projetée par Thoutmosis II¹² alors que les autres fragments entreposés à proximité, au nord de la grande salle hypostyle¹³, ont pu sans difficulté provenir de cette zone. La gravure du texte est assez peu enfoncée dans le champ, comme cela apparaissait sur certains fragments des obélisques de Thoutmosis II et à la différence de ce que l'on rencontre ailleurs, plus particulièrement sur les monolithes de Thoutmosis III. Par ailleurs, qu'un des fragments ait été retrouvé à Karnak-Nord n'est peut-être pas étranger au fait qu'Aménophis III soit le roi qui avait abattu les obélisques de Thoutmosis II, dont il avait justement réemployé les bases sur ce site¹⁴.

Nature de la barque

Le texte, qui, comme l'avaient découvert J. Leclant et P. Barguet à partir du fragment de Karnak-Nord, révèle les spécifications d'un riche navire, est plutôt surprenant sur ce type de monument, mais le cas n'est pas unique : l'obélisque du Latran mentionne, dans la dédicace que lui avait adjointe Thoutmosis IV, « ... une grande barque-qui-*<va>*-sur-l'eau *<nommée>* « Amon-Ouserhat », façonnée en pin que Sa Majesté a *<fait>* tailler dans le pays du Retenou, travaillée (= plaquée) en or sur toute sa longueur, tous ses accessoires décoratifs (= le naos et les objets qui jalonnent le pont) ayant été façonnés à neuf pour accueillir la splendeur de *<mon>* père Amon (= sa statue) lors de sa navigation fluviale¹⁵ ». En dehors de ce cas, précieux pour le parallèle qu'il offre à notre propre texte, les dédicaces sur les monolithes se rapportant à un autre monument que l'obélisque lui-même sont rares. C'est donc, en l'occurrence, que la réalisation de ce navire avait représenté une prouesse digne d'être mentionnée sur un tel support¹⁶.

Comme le laissaient présager le texte parallèle de Thoutmosis IV sur l'obélisque du Latran et, sur nos fragments, les dimensions mêmes du navire, ou encore la mention subsistante de la « grande-[barque]-qui-*<va>*-sur-l'eau », il ne peut s'agir ici que de la barque processionnelle « Amon-Ouserhat » et en aucune manière de quelque autre vaisseau royal ou divin.

11. L. Gabolde. *Karnak VIII*, 1987, p. 143-158.

12. *Ibid.*, p. 146-147, fragment n° 8.

13. *Ibid.*, p. 146-146, fragments n° 1-7.

14. *Ibid.*, p. 153.

15. *Urk.* IV, 1552, 5-9.

16. Il ne peut s'agir du chaland ayant servi à transporter les obélisques car un tel navire n'aurait pas été doté d'une décoration aussi riche ; en outre, un texte d'Inéni nous révèle que ce genre de vaisseau est beaucoup plus grand : 120 coudées de long pour 40 de large (*Urk.* IV, 56, 13-14).

Place de la barque de Thoutmosis II dans la série des Ouserhat

Le navire « Amon-Ouserhat » mentionné ici n'est pas le plus ancien de ce type puisqu'en son temps, Ahmosis en avait fait façonner un : « [Ma] Ma[jesté] a donné l'ordre [de réaliser une grande barque-qui-<va>]-sur-l'eau, dont le nom est « Amon-Ouserhat », en bois de pin véritable, du meilleur des échelles du Levant, afin d'accomplir [sa] belle navigation [du premier de l'an... j'ai fait faire son naos...] j'ai fait dresser ses colonnettes en bois de pin et recouvrir son sol pareillement »¹⁷. On constate qu'à cette date, le navire est seulement fait en précieux bois de pin importé du Liban.

Quelques années plus tard, en revanche, la barque de Thoutmosis II - Hatchepsout, dont les dimensions, maintenant connues, sont très respectables — avec ses 42 m de long et ses 5,25 m de large, elle peut rivaliser avec la grande barque de Chéops¹⁸ mais est plus petite que celle réalisée, en son temps, par Ramsès III et qui atteignait 68,25 m¹⁹ —, avait été travaillée avec des matériaux beaucoup plus précieux : l'électrum et l'argent.

Ce vaisseau est-il identique à celui qui est représenté deux fois sur la « chapelle rouge » d'Hatchepsout à Karnak²⁰ et deux fois à Deir el-Bahari²¹ ou, au contraire, une nouvelle barque fut-elle réalisée pendant le règne personnel d'Hatchepsout, après l'an VII de Thoutmosis III ? En d'autres termes, une telle barque était-elle refaite à chaque règne ?

Comme on y a déjà fait allusion, une barque avait été réalisée par Ahmosis²². Mais aucune ne l'avait apparemment été pendant les règnes d'Aménophis I^{er} et de Thoutmosis I^{er}. Une nouvelle fut projetée — à défaut d'avoir été achevée ou même entreprise — pendant le règne de Thoutmosis II, chantier dont rendent compte les fragments étudiés ici (on se souviendra que les obélisques ont été terminés et dressés par Hatchepsout devenue pharaon).

Pour la période qui suit, trois témoignages textuels, qui furent gravés pendant le règne d'Hatchepsout, font encore référence à la construction d'un navire de ce type.

Pour le chef du trésor²³ Djehouty, ce serait Hatchepsout qui aurait ordonné la mise en œuvre d'un tel navire : c'est, du moins, ce qui semble ressortir du texte de la stèle de Northampton : « J'ai été fait responsable (*r3-hry*), qui donne des instructions. J'ai

17. Stèle CGC 1004. *Urk.* IV, 23, 10-15. Sur ce document, la graphie du nom d'Amosis est antérieure à l'an IX du roi, selon le critère établi par C. Vandersleyen, *Les Guerres d'Amosis*, p. 205-228. On a parfois voulu reconnaître les traces d'une barque d'Amon sur deux fragments de reliefs du temple de Montouhotep à Deir el-Bahari (E. Naville, *The Eleventh Dynasty Temple I*, pl. 13 b et 14 c, hypothèse d'identification à l'Ouserhat par B. Altenmüller, *LÄ I*, col. 250 et n. 18) mais ce témoignage demeure fragile : d'une part, la tête de bélier du premier fragment pourrait appartenir à une barque portative et non flottante et, d'autre part, la tête de l'animal est celle du bélier de Khnoum (cornes droites légèrement spiralées de l'avis *longipes*) et non celle de l'animal amonien (cornes en boucle). Le second fragment représente la navigation d'une barque qui ne semble comporter aucun naos et est en outre pourvue de rameurs.

18. Longue de 43,40 m et large de 5,53 m (Zaky Iskander, *The Cheops Boat I*, p. 10).

19. Le texte donne 130 coudées, cf. P. Harris I, BM 9999, VII, 5 ; P. Grandet, *Le grand papyrus Harris*, *BdE* 109, 1993, I, p. 130.

20. P. Lacau, H. Chevrier et alii, *Une chapelle d'Hatchepsout*, § 242-248.

21. E. Naville, *The Temple of Deir el-Bahari V*, pl. CXXII et CXXVI.

22. *Infra*, n. 16.

23. Il était naturel que la responsabilité de l'utilisation de ces matériaux précieux soit confiée à un personnage portant ce titre, cf. sur ce point, W. Helck (*Zur Verwaltung*, p. 403, n. 1) : « Jedoch ist letzter Titel (= Vorsteher der beiden Silberhäuser und der beiden Goldhäuser) kein Amtstitel, sondern eine Bezeichnung die allen Beamten, die mit Edelmetallen zu tun haben, zusteht ».

<ainsi> dirigé les artisans pour exécuter les travaux de la grande barque-qui-<va>-sur-l'eau. <nonnmée> « Amon-Ouserhat », travaillée (= plaquée) en or, du meilleur des pays étrangers, elle éblouit le Double Pays par son éclat, c'est ce qu'a réalisé le roi de Haute et Basse-Égypte *Maât-ka-Rê* [...]»²⁴. Sur un autre document, encore daté par un cartouche de *Maât-ka-Rê*, Djehouty confirme : « [j'ai supervisé la réalisation de nombreux monuments dans le temple] d'Amon à Karnak, <dont> la réalisation d'une barque-qui-<va>-sur-l'eau [<nonnmée> "Amon-Ouserhat", travail]lée (= plaquée) en or ; <elle brille> comme brille Rê ; <on dit d'elle> ce qu'on dit de la barque *seket* qui est dans le ciel »²⁵.

Hapouseneb, de son côté, rapporte qu'il a lui aussi été chargé par Hatchepsout²⁶ de superviser la construction de l'*Ouserhat* d'Amon : « [J'ai supervisé la réalisation de la grande-barque-qui-<va>-sur-l'eau « Amon-Ouserhat » en argent, en or et en cuivre noir²⁷. »

Toutefois, malgré ces témoignages, il demeure curieux que la reine, qui dans de nombreux textes se prévaut d'avoir fait bâtir des édifices splendides, n'ait jamais fait elle-même allusion à la construction de cette barque *Ouserhat* pourtant somptueuse. Dans tous les cas où elle l'a fait représenter²⁸, elle ne l'a assortie d'aucun élément accessoire permettant de penser que c'est assurément elle qui l'avait fait réaliser, si ce n'est d'emblèmes *wh* où son nom apparaît parfois²⁹. Mais ces enseignes font partie du « mobilier » de la barque et elles devaient être changées à chaque avènement³⁰. Quand on connaît le souci que manifeste en général la reine de signer ses réalisations³¹, cette absence paraît troublante. Il n'est sans doute pas anodin, non plus, que le « texte de la jeunesse » de Thoutmosis III, datable des années XXI à XXIII du souverain, et qui récapitule les fondations réalisées depuis l'avènement du roi, notamment pendant la corégence avec Hatchepsout (mais en omettant de citer la reine), soit à son tour muet sur l'*Ouserhat*³². On peut donc estimer que la « grande-barque-qui-<va>-sur-l'eau » ne fut pas faite pendant la corégence ou, plus précisément, qu'elle ne fut pas mise en œuvre après l'accession d'Hatchepsout à la dignité de pharaon, événement qui intervint au cours de l'an VII de Thoutmosis III,

24. *Urk.* IV, 421, 1-5.

25. *Urk.* IV, 437, 3-7.

26. Le nom de la reine, visiblement martelé et regravé en celui de Thoutmosis II, et trahi, en outre, par un *hm.t./s* et un *'nh.t* incongrus, est présent dans la colonne verticale placée en tête et qui sert d'introduction à toutes les lignes du texte du côté gauche de la statue (*Urk.* IV, 474, 2).

27. *Urk.* IV, 474, 6.

28. Cf. *supra*, n. 20 et 21.

29. P. Lacau, H. Chevrier et alii, *Une chapelle d'Hatchepsout*, § 248, n° 5.

30. Ces enseignes représentent le roi, à travers ses noms : elles sont donc extrêmement personnelles (voir P. Barguet, *RdÉ* 8, 1951, p. 9-19 ; P. Posener-Kriéger, *Arch. Abousir* I, p. 65-66 n. 1 et p. 75, II, p. 550 ; L. Gabolde, M. Gabolde, *BIFAO* 89, 1989, p. 167-168).

31. Par exemple en faisant figurer son nom dans le leur, comme P. Lacau et H. Chevrier l'ont bien montré, notamment pour les chapelles reposoirs qui jalonnaient l'allée processionnelle sud (P. Lacau, H. Chevrier et alii, *Une chapelle d'Hatchepsout*, § 117-118 et n. 2).

32. *Urk.* IV, 156-175. La chapelle Rouge et ses trois portes y figurent, ainsi que le VI^e pylône, les chapelles dédiées aux statues du roi et de ses ancêtres, le VIII^e pylône même (quoique le texte soit très lacunaire à cet endroit), ainsi que des éléments du mobilier du temple comme une harpe. L'*Akh-menou*, fondé en l'an XXIII et le VII^e pylône n'y sont pas mentionnés, pas plus, curieusement, que les obélisques de la *Onudjy*, mais il est vrai que Thoutmosis III semble avoir très rapidement entrepris de les masquer.

Par ailleurs, on sait que la barque *Ouserhat* ne pouvait pas naviguer seule, mais qu'elle était remorquée par d'indispensables navires de halage dont le plus important était la barque royale (dépourvue de rameurs), elle-même tractée par deux bateaux de remorquage manœuvrés à la rame. Barques de halage et barque *Ouserhat* forment donc un tout logique et indissociable. Or, on constate qu'une des deux barques de halage représentées à Deir el-Bahari remorquant la barque royale et l'*Ouserhat* porte le nom de Thoutmosis II et que ce nom y est original³³. On est donc tenté de conclure que Thoutmosis II avait entrepris de réaliser une barque *Ouserhat*, ainsi que les navires de halage qui lui étaient nécessaires, et que la construction de l'un de ces derniers au moins fut achevée en son nom. Sans doute, le chantier se prolongea-t-il jusqu'à la régence d'Hatchepsout et se termina-t-il à la veille de sa corégence avec Thoutmosis III, puisque c'est au tout début de celle-ci que les obélisques projetés par Thoutmosis II et qui mentionnent le navire, furent dressés³⁴.

On comprend alors mieux la relation de Djehouty, qui, sans rentrer dans des nuances hors de son propos (il ne s'intéresse, à titre professionnel, qu'au métal qui recouvre la barque), aurait comptabilisé parmi les réalisations d'Hatchepsout — devenue et donc désignée comme *Maât-ka-Rê* à la date où fut rédigée sa biographie — une barque projetée et peut-être mise en œuvre sous Thoutmosis II mais en grande partie réalisée pendant la régence de la reine. Hapouseneb aurait agi de la même manière et l'on fera justement remarquer que dans la liste des monuments dont il se targue d'avoir supervisé la réalisation, est mentionné un édifice nommé *'3-hpr-n-R'-nry-mnw*, donc apparemment fondé par Thoutmosis II, mais dont la réalisation semble pareillement s'être poursuivie pendant la corégence d'Hatchepsout et de Thoutmosis III³⁵.

Dans le même ordre d'idées, on peut encore tirer parti du fait que Senenmout, qui fut « prophète de la barque *Ouserhat* », mentionne ce titre — qu'il porte à sept reprises³⁶ — sur une statue, conservée au Caire³⁷ et que P. Dorman rapporte à la période ayant précédé le couronnement de la reine³⁸. On peut supposer que ce titre a pu prendre de l'importance avec la reconstruction, en beaucoup plus riche, du navire d'Amon, ce qui s'accorderait assez bien avec l'hypothèse selon laquelle la réalisation de la nouvelle barque *Ouserhat* daterait de la fin du règne de Thoutmosis II et/ou de la régence d'Hatchepsout.

33. P. Lacau, H. Chevrier et alii. *Une chapelle d'Hatchepsout*, § 273, LD III, pl. 17 a : LD Texte III, p. 10 ; K. Sethe, *UGAA* I, 1896, p. 91, § 19, « Hof E. I » ; G. Roeder, *Aeg. Insch.* II, p. 111-112 ; E. Naville, *The Temple of Deir el-Bahari* V, pl. CXXII, texte p. 3 ; M. Werbrouck, *Le temple d'Hatchepsout*, p. 89 : PM II, p. 358 [82, II] ; J. Lipínska, *Mitt. Äg. Sam.* VIII, Berlin, 1974, p. 163 et fig. 6. Le nom du navire est le suivant : « (C'est) le roi Thoutmosis II qu'adore le Double Pays ». À l'avant de l'embarcation, se trouve un tableau encadré de deux cartouches du même roi.

34. Voir *infra*, p. 430-435.

35. Sur la statue du Louvre, le cartouche de Thoutmosis II dans le nom *'3-hpr-n-R'-nry-mnw* est bel et bien original comme j'ai pu le vérifier après un examen minutieux de la surface et à l'inverse de ce qui est noté dans les *Urkunden* (IV, 476, 8). Ce monument, qui est encore mentionné sur la chapelle Rouge (après l'an XVI), sous la forme *Mn-hpr-R'-n ry-mnw*, et dans le « texte de la jeunesse » de Thoutmosis III (entre l'an XXI et l'an XXIII), n'est plus attesté par la suite et semble avoir été démantelé par Thoutmosis III.

36. B. Altenmüller, *LÄ* I, col. 248-251 (s.v. « Amunbarke »), et n. 21, complété par P. Dorman, *The Monuments of Senenmut*, p. 209.

37. CGC 42116.

38. P. Dorman, *The Monuments of Senenmut*, p. 119-120.

Après celle-ci, qui était apparemment encore en usage sous Hatchepsout et une partie du règne de Thoutmosis III, le navire processionnel fut refait par Thoutmosis III, pendant son règne personnel, entre les années XXI-XXIII et XLII, selon ce que révèle un texte de son sanctuaire de barque en granit³⁹. C'est sans doute le même vaisseau qui est mentionné dans le texte du VII^e pylône⁴⁰ et dont la fabrication peut être datée, d'après le contexte, entre la deuxième campagne de Thoutmosis III (an XXIV) et sa huitième (an XXXIII). C'est sans aucun doute celle-ci qui apparaît, à deux reprises, dans une représentation du mur sud de ce que C. Traunecker identifie comme un « château de l'or » de Thoutmosis III, dans la partie nord du temple d'Amon-Rê⁴¹. C. Traunecker estime que la gravure de ce décor est postérieure à l'an XXXIII, bien que le projet de construction de la barque elle-même ait pu remonter à l'an XXIII⁴². La réalisation de ce navire est peut-être encore évoquée sur une stèle du Gebel Barkal datée de l'an XLVII⁴³.

Aucune n'est mentionnée sous son successeur Aménophis II mais une nouvelle barque fut construite par Thoutmosis IV⁴⁴ et une autre par Aménophis III⁴⁵. Très approximativement, on peut donc estimer qu'une barque *Ouserhat* avait, à la XVIII^e dynastie, une longévité d'une trentaine d'années environ, au terme desquelles elle était refaite. Par la suite, les mentions de la barque sont plus rares ; on en connaît une sous Séthi I^{er}⁴⁶, une autre sous Ramsès III⁴⁷ et une dernière, mentionnée, sous Hérihor, dans le récit des mésaventures d'Ounamon⁴⁸.

La décoration du navire

La barque dont nous avons la description utilise l'électrum et l'argent à profusion : s'il faut prendre le texte — que nous restituons partiellement — au pied de la lettre, l'électrum (?) recouvrait le navire « sur toute sa longueur » tandis que sa coque était

39. C.F. Nims, « Thutmosis III's Benefactions to Amon », *Studies Wilson, SAOC* 35, 1969, p. 70 et fig. 7, col. 5-7.

40. *Urk.* IV, 186, 13-15.

41. C. Traunecker, *CRIPPEL* 11, 1989, p. 96-99.

42. *Ibid.*, p. 105 et n. 105, ainsi que p. 103.

43. *Urk.* IV, 1268, 12-13, identifiée à l'*Ouserhat* par C. Traunecker, *CRIPPEL* 11, 1989, p. 103 et n. 75. Cet auteur cite d'autres textes qui pourraient se rapporter à la construction de la barque mais ceux-ci sont moins explicites.

44. Obélisque du Latran (*Urk.* IV, 1552, 3-10) et représentation de la cour à péristyle (B. Letellier, *Hommages Sauneron* I, 1979, p. 57, et n. 6, fig. 2 bas). J'ai pu voir sur l'original remonté au musée de Plain Air qu'il était question d'or dans la partie conservée du texte accompagnant la représentation.

45. Stèle de Petrie (*Urk.* IV, 1652, 11-1653, 18) ; texte d'une niche de mâts du III^e pylône (H.S. Bakry, *ASAE* LX, 1968, pl. XXI-XXVI, p. 9-13, plus spécialement p. 10, gauche) et sans doute une autre mention dans le grand texte qui orne la face est du môle sud du III^e pylône (*Urk.* IV, 1732, 3-9) : la barque elle-même est représentée sur l'autre môle.

Un certain Iouna, qui fit graver, avant l'époque amarnienne, une stèle maintenant au British Museum (BM 1332, *HTBM* VIII, p. 38-39 et pl. 33), s'était apparemment spécialisé dans la fabrication des barques divines et il mentionne dans sa titulature ses responsabilités dans la réalisation de la « barque *ouia* d'[Amon] *Ouserhat* [...] ». Il ne peut être rattaché à un règne précis.

46. *KRI* I, 13, 8-9.

47. P. Harris I, BM 9999, VII, 5 ; P. Grandet, *Le grand papyrus Harris*, *BdE* 109, 1994, I, p. 230, II, p. 37-39, n. 145-151.

48. A.H. Gardiner, *Late Egyptian Stories*, p. 69, 8-9.

<plaquée> d'argent (?). Les textes de Djehouty ne mentionnent que l'emploi de l'or, l'un d'eux précisant que c'était « du meilleur des pays étrangers ». En revanche, Hapouseneb, plus précis que son collègue Djehouty, mentionne, lui, l'or, l'argent et le cuivre noir.

Cet argent, dont on sait maintenant qu'il totalisait plus d'une tonne huit, n'est sans doute pas celui qui était utilisé en alliage avec l'or pour faire de l'électrum car ce dernier métal est toujours cité dans les listes comme l'alliage *or-d'm* et n'est jamais détaillé en ses deux métaux constitutifs. Au reste, comme il faut trois fois plus d'or que d'argent pour élaborer l'électrum, c'est sans doute une quantité bien moindre d'argent qui lui était consacrée.

La masse d'argent mentionnée ici correspond certainement à une quantité de métal utilisé pur. Or, si on constate que, d'une manière générale, la plupart des barques *Ouserhat* étaient bien plaquées d'or, d'électrum ou d'argent, il apparaît que cet emploi se faisait avec un discernement tout particulier dont le tableau qui suit rend compte.

<i>Ouserhat</i>	La barque elle-même	La coque	
		<i>plaquée de</i>	<i>rendue pure par</i>
— de Thoutmosis II-Hatchepsout (obélisque)	électrum (?) (sur toute sa longueur)	argent (?)	
— de Thoutmosis II-Hatchepsout (Djehouty ⁴⁹)	or (2 attestations)		
— de Thoutmosis II-Hatchepsout (Hapouseneb ⁵⁰)	or, argent et cuivre noir		
— de Thoutmosis III (sanctuaire de granit ⁵¹)	électrum		argent
— de Thoutmosis IV (Latran ⁵²)	or (sur toute sa longueur)		
— de Thoutmosis IV (cour à péristyle ⁵³)	or (sur le navire ?)		
— d'Aménophis III (stèle Petrie ⁵⁴)	or (sur toute sa longueur)		argent
— d'Aménophis III (niche de mât du III ^e pylône ⁵⁵)	électrum (sur toute sa longueur)		argent

49. *Urk.* IV, 421, 3 et 437, 5.

50. *Urk.* IV, 474, 6.

51. C.F. Nims, « Thutmosis III's Benefactions to Amon », *Studies Wilson. SAOC* 35, 1969, p. 69 sq.

52. *Urk.* IV, 1552, 7.

53. B. Letellier, *Hommages Sauneron* I, 1979, p. 57, et n. 6, fig. 2, bas et texte contrôlé sur l'original. Il est probable que la mention de l'or concernait le navire en général plutôt que la coque car elle suit apparemment directement le nom de la barque présent sur la colonne précédente.

54. *Urk.* IV, 1652, 11-1653, 18. Cette partie du texte a été restaurée après les déprédations amarniennes et, compte tenu des nombreuses fautes qui émaillent le récit, on ne peut être assuré que la restauration est conforme à l'état primitif de la description. Le doute affleure quand on remarque que la mention de la coque, rendue pure par de l'argent, semble précéder celle du navire plaqué d'or. On peut aussi comprendre que la coque avait été rendue pure par de l'argent et que celui-ci avait été, lui-même, plaqué d'or.

55. H.S. Bakry, *ASAE* LX, 1968, pl. XXI-XXVI, p. 9-13.

Dans deux occurrences (barque de Thoutmosis II-Hatchepsout dans le texte de Djehouty et de Thoutmosis IV sur l'obélisque du Latran), l'or seul est mentionné. Pour le chef du trésor — par ailleurs peu soucieux d'exâctitude —, on conçoit que c'était ce métal qui avait le plus de valeur. Peut-être aussi était-ce encore l'apparence dorée du navire et non sa constitution qui avait avant tout à être exaltée dans les textes brefs. Quoi qu'il en soit, dans le reste des mentions, lorsque le texte est suffisamment précis, si l'or et l'électrum sont utilisés pour l'ensemble du navire, c'est toujours l'argent qui recouvre la coque.

Pour atteindre le poids considérable de 1852,282 kg. et ce. seulement sur la coque, c'est bien en plaques, et non en feuilles, que ce métal précieux a dû être utilisé : employé en plaques de 2 mm d'épaisseur, l'argent mentionné ici permettrait de couvrir 88,2 m², ce qui peut correspondre plus ou moins à la surface sous la flottaison du navire !

Il y aurait, en fait, une bonne raison technique pour que l'on ait procédé de cette manière. En effet, à la différence des petites barques portatives et du reste du mobilier cultuel plaqué d'or et d'électrum, l'*Ouserhat* était un objet non seulement liturgique mais aussi éminemment fonctionnel : c'était un véritable navire, destiné à naviguer, à accoster, à subir les efforts de halage. Une simple dorure à la feuille n'aurait pas survécu bien longtemps à un usage aussi rude ; il fallait, pour résister, un revêtement fait de véritables plaques de métal, suffisamment épaisses pour ne pas se déchirer au premier choc. Évidemment, il eut été extrêmement dispendieux de « cuirasser » un navire de cette taille de plaques d'or massif ou d'électrum, constitué aux deux tiers d'or (sans compter que la protection contre les vols n'eût pas été aisée à assurer en dehors des enceintes sacrées). Aussi, est-ce sans doute pour cette raison que l'on eut recours à l'argent. Encore noble mais plus abondant que l'or, il pouvait convenir parfaitement au façonnage des plaques de cette « cuirasse » de métal et était même susceptible de recevoir ensuite une éventuelle dorure plus fine⁵⁶. Autre avantage : le poids d'argent réparti sous la flottaison pouvait servir de lest et contribuer à la stabilité du navire.

Il n'y a, je le reconnais, pas de certitude définitive sur cette question du placage de la barque et mon hypothèse repose sur des restitutions et ce qui demeure une interprétation des textes : elle permet du moins d'avancer une explication technique à l'abondance de l'argent utilisé.

Je n'insisterai pas davantage sur l'apparence de l'*Ouserhat* de Thoutmosis II et d'Hatchepsout, celle-ci étant abondamment commentée dans de nombreuses études⁵⁷.

DEUX NOUVEAUX FRAGMENTS REMPLOYÉS DANS LE PLAFOND DU SANCTUAIRE DE PHILIPPE ARRHIÉE ET SE RACCORDANT À DES FRAGMENTS ENTREPOSÉS DANS LES MAGASINS SUD

Le nettoyage du monument de Philippe Arrhidée par l'équipe de restauration du Centre franco-égyptien d'étude des temples de Karnak m'a fourni l'occasion de procéder à un nouvel examen — dans des conditions de travail bien meilleures que celles qui

56. Voir *supra*, p. 427, n. 54.

57. P. Lacau, H. Chevrier et alii, *Une chapelle d'Hatchepsout*, § 242-248, avec une très complète bibliographie.

avaient prévalu lors de mon étude de 1983, puisqu'un échafaudage avait été cette fois-ci installé — des dalles de plafond en granit (plafond « intérieur ») de ce sanctuaire encore partiellement conservées en place. Deux morceaux inscrits d'une même dalle de plafond, provenant selon toute vraisemblance d'un des monolithes de Thoutmosis II, ont pu à cette occasion y être repérés (fig. 3). Ils ne se raccordent pas directement aux fragments déjà publiés ni ne portent de titulature du roi mais leur présence à cet endroit suffit, me semble-t-il, à rendre ce rapprochement légitime. Ils doivent appartenir à une face adjacente de l'autre fragment employé à proximité⁵⁸ puisque ce dernier porte aussi une fin de dédicace. La partie centrale de la dalle manque aujourd'hui, mais j'en ai retrouvé les restes dans six fragments entreposés dans les magasins sud — parmi des morceaux de l'obélisque sud d'Hatchepsout — et qui se raccordent parfaitement, comblant exactement les 3,07 m de la lacune. Ils avaient fait l'objet d'un relevé de F. Maruéjol dont j'ai pu faire usage pour contrôler l'assemblage. Sur l'un d'eux, le pronom suffixe est masculin et, sur un autre, non seulement il l'est, mais en outre, le nom d'Amon est intact, comme c'était le cas sur les obélisques de Thoutmosis II, abattus avant Akhenaton⁵⁹.

Ces derniers fragments portent encore la marque de leur emploi dans le sanctuaire de Philippe Arrhidée : on y rencontre, en effet, sur la face retaillée, l'aspect très particulier des coups de ciseaux qui peuvent être observés dans le monument du successeur d'Alexandre.

L'assemblage montre qu'il s'agit d'une portion de la base du fût (fig. 3). Le texte fragmentaire que l'on peut reconstituer est le suivant :



« [...] son nom sera établi et pérennisé dans la demeure de son père Amon-Rê. <Qu'il soit> doué de vie éternellement ».

Une telle formule est déjà attestée, au moins une fois, dans des textes de dédicaces d'obélisques : significativement, c'est celle qu'emploie Thoutmosis IV pour rappeler qu'il a fait inscrire puis ériger l'obélisque unique projeté par Thoutmosis III : « gravé au

58. L. Gabolde, *Karnak VIII*, 1987, p. 147, fig. 10.

59. L. Gabolde, *Karnak VIII*, 1987, p. 144, fig. 3, p. 153. Le seul autre obélisque de Karnak auquel, en vertu de cette particularité, il aurait pu appartenir est celui d'Hatchepsout dans la *Ouadjet* sud, dont la partie inférieure du fût avait été recouverte d'un chemisage par Thoutmosis III. En fait, cette éventualité peut être écartée car les détails des hiéroglyphes sur les obélisques de la reine sont très fouillés et l'on y rencontre notamment des stries sur le panicule de roseau, absentes sur nos blocs.

nom de mon père le dieu parfait Menkheperré ; le roi de Haute et Basse-Égypte Menkheperouré-aimé de Rê a fait cela afin de faire en sorte que le nom de son père soit établi et pérennisé dans le domaine d'Amon-Rê ; c'est ce qu'a fait pour lui Thoutmosis-*nefer-khâou*, doué de vie⁶⁰ ». Elle évoque bien, d'ailleurs, la manière avec laquelle Hatchepsout dédie ses propres monuments à son père : « Sa Majesté a fait en sorte que le nom de son père soit établi sur ce monument durable⁶¹ », au point que l'on peut se demander si, dans le cas qui nous occupe, on n'a pas l'indice assuré d'une dédicace posthume — à Thoutmosis II —, ce qui s'accorde pleinement avec la chronologie de mise en place des obélisques telle qu'on la proposera un peu plus bas. Séthi I^{er} n'utilisait-il pas encore les mêmes termes dans une dédicace de statue à Ramsès I^{er} : « En sorte que le nom de <mon> père soit établi et pérennisé dans le nome d'Abydos⁶² » ?

Ces bribes n'apportent somme toute pas beaucoup d'informations nouvelles, toutefois, leur présence, confirmant le emploi massif de tronçons débités des monolithes de Thoutmosis II⁶³ dans l'édifice tardif, amène à se demander si ce monument n'est pas extensivement composé de fragments de ses obélisques, même si quelques éléments proviennent assurément d'autres édifices démantelés — de Thoutmosis III⁶⁴ par exemple. La taille particulièrement grande des blocs (r)employés par le successeur d'Alexandre abonderait dans ce sens mais il faut reconnaître qu'aucun indice tangible qui pourrait garantir l'hypothèse, n'a été repéré ailleurs que dans les dalles du plafond et le soubassement.

Un fragment de pyramidion

Des nettoyages effectués au nord de la grande salle hypostyle ont permis d'avoir accès à la totalité d'un bloc de pyramidion dont, jusqu'alors, seule la pointe dépassait du sol. Quelques éléments gravés (un ciel ?), sans intérêt majeur d'ailleurs, se voient encore au-dessus de la cassure.

DATE DE MISE EN PLACE DES MONOLITHES DE THOUTMOSIS II : ASPECTS HISTORIQUE ET TECHNIQUE

L'étude de 1983 m'avait conduit à dater *la mise en chantier* des obélisques dont j'avais rassemblé les fragments, du règne de Thoutmosis II, et à attribuer *la gravure de certains textes ainsi que l'érection même des monolithes* à Hatchepsout, après qu'elle eut accédé à la dignité de pharaon et fut devenue *Maât-ka-Rê*, puisque la reine y apparaissait non pas en qualité d'épouse royale mais en qualité de roi. Les traces présentes sur le fragment réemployé dans le sanctuaire de Philippe Arrhidée à Karnak n'admettaient, en effet, qu'une seule restitution : *Sjt-R' n hrf [...]*⁶⁵, ce qui correspond

60. *Urk.* IV, 1549, 16-19.

61. *Urk.* IV, 358, 4 et 359, 16.

62. H. Gauthier, *ASAE* XXXI, 1931, p. 195-196 ; *KRI* I, 108, 6-7.

63. Les fragments d'obélisques de Thoutmosis II réutilisés là sont maintenant, en supposant que le nouveau soit bien de ce roi, au nombre de trois.

64. G. Legrain, *ASAE* V, 1904, p. 10-11 ; P. Barguet, *Temple*, p. 136, n. 3, b.

65. L. Gabolde, *Karnak* VIII, 1987, p. 147, fig. 10.

exclusivement au nouveau statut de la reine. J'étais cependant resté un peu évasif sur les étapes du chantier, sur l'identité des rois qui ont pu présider à chacune d'elles, et sur l'estimation du temps qui s'était écoulé entre la conception du projet et la mise en place des monolithes, convaincu que Thoutmosis II avait, au moins, fait extraire les obélisques et tailler puis inscrire une de leurs faces.

S'il ne fait pas de doute que la construction de la cour de fêtes et la mise en place des obélisques au nom de Thoutmosis II participent d'un même projet, dont la cohérence apparaît d'ailleurs au premier coup d'œil — les obélisques sont situés au centre même de la cour, de part et d'autre de son axe majeur et sont alignés sur son axe processional nord-sud — il n'est, en revanche, ni certain ni nécessaire que la réalisation en ait été simultanée, ni même que la mise en œuvre, sinon l'achèvement, des obélisques ait suivi d'assez près l'édification de l'édifice de Thoutmosis II.

Il est vrai que la situation originale des obélisques, au milieu d'une « cour de fêtes » dont les murs hauts de 9,28 m et dont les deux pylônes⁶⁶ — monumental à l'ouest et de proportions assez modestes au sud — forment un rempart élevé, pourrait sembler interdire l'acheminement des monolithes après l'achèvement de l'édifice ; il faudrait, dans cette hypothèse, admettre que les obélisques auraient obligatoirement été mis en place avant ou à la rigueur pendant la construction de l'édifice⁶⁷.

Mais cet élément ne constitue pas, à la vérité, un argument décisif : les murs et le petit pylône méridional de la cour de Thoutmosis II ne forment en aucune manière un obstacle dans la mesure où la hauteur des rampes nécessaires à l'acheminement des monuments de granit était telle (une vingtaine de mètres au moins) que celles-ci passaient bien au-dessus du couronnement des murs de la « cour de fêtes » ou de son petit pylône méridional⁶⁸ et ne nécessitaient aucune destruction des édifices antérieurs. D'ailleurs, Thoutmosis III réussira quelques années plus tard à ajouter une paire d'obélisques aux deux déjà existantes sans que cette intervention laisse la moindre trace sur l'édifice de Thoutmosis II. Les obélisques aux noms de Thoutmosis II et Hatchepsout ont donc aussi bien pu être installés pendant la construction qu'après l'achèvement de la « cour de fêtes ».

La présence des noms de Thoutmosis II (originaux) et d'Hatchepsout-pharaon (martelés puis regravés en Thoutmosis II) sur deux faces d'un même obélisque soulève deux questions d'ailleurs liées. La première est celle de savoir si les mentions originales de Thoutmosis II datent de son règne ou si elles ont été inscrites, à titre posthume, pendant le règne de la reine ; la seconde question concerne les phases de travaux de taille, de gravure et de mise en place des obélisques : gravait-on les monolithes avant ou après leur érection ? À cette dernière il est difficile de répondre pour le moment, bien que les indices glanés çà et là militent plutôt en faveur d'une gravure antérieure à la mise en place des monolithes⁶⁹.

66. *Id.*, « La « cour de fêtes » de Thoutmosis II à Karnak », *Karnak* IX, p. 17-19.

67. C'est sur une argumentation de ce genre, que L. Borchardt (*Zur Baugeschichte des Amuntempels von Karnak*, *UGAA* 5, 1905, p. 15-17 et 28-29) avait fondé sa conviction que les éléments d'Aménophis I^{er} qu'il supposait avoir été dressés dans la cour de la Cachette, avaient déjà été démantelés lors de la mise en place des obélisques de Thoutmosis III dans la cour des III-IV pylônes.

68. Sur ces rampes, voir H. Chevrier, *ASAE* LII, 1952, p. 309 *sq.* ; *Id.*, *RdE* 22, 1970, p. 15-39 ; J.-C. Goyon, J.-C. Golvin, *Les bâtisseurs de Karnak*, 1987, p. 131-138.

69. Arguments en faveur d'une gravure précédant la mise en place :

— sur l'obélisque du Latran, les colonnes centrales, apparemment redevables à Thoutmosis III, ont été gravées sur les quatre faces au nom de ce roi, avant que le monolithe ne soit provisoirement abandonné.

À la première, en revanche, la chronologie des règnes de Thoutmosis II, Hatchepsout et Thoutmosis III étant aujourd'hui mieux connue, on peut, me semble-t-il, trouver des éléments de réponse plus assurés. En effet, après un règne assez court (environ trois ans⁷⁰) Thoutmosis II mourut et son fils Thoutmosis III, encore extrêmement jeune, lui succéda, Hatchepsout, en qualité de veuve et sœur du précédent monarque, assurant une régence en tout point conforme à la tradition. La promotion de cette dernière à la dignité de pharaon intervint, comme l'ont clairement montré Tefnin et Dorman, au cours de l'an VII de Thoutmosis III⁷¹.

Dès lors deux hypothèses peuvent être envisagées :

— soit les obélisques ont été taillés et, au moins partiellement, inscrits au nom de Thoutmosis II à la fin de son règne et ont attendu plus de sept ans avant d'être dressés, à l'image de l'obélisque du Latran, au nom de Thoutmosis III qui avait attendu trente-cinq années, gisant quelque part au sud de Karnak, avant d'être dressé par Thoutmosis IV ; ce serait admettre que les colonnes de textes sont obligatoirement gravées avant l'installation des obélisques ;

— soit la taille, la gravure et la mise en place des monolithes furent réalisées entre la fin de la régence et le début de la corégence d'Hatchepsout. Les mentions de Thoutmosis II seraient alors posthumes et n'auraient été mises là que pour rappeler que l'éphémère souverain avait été à l'origine du projet.

La première solution n'est pas pleinement satisfaisante. En effet, le texte de la base de l'obélisque septentrional d'Hatchepsout dans la *Ouadjyt* atteste que la réalisation du projet de la reine d'installer des monolithes — dont les dimensions étaient en tout point comparables à celles des obélisques de Thoutmosis II — n'a duré que

ne reste 35 ans gisant quelque part au sud de Karnak (*Urk.* IV, 1550, 2-7), puis que Thoutmosis IV n'y ajoute ses propres dédicaces et ne le dresse. C'est du moins l'avis de J. Yoyotte (*Kémi* XIV, 1957, p. 81-82) pour qui les textes ont bien été gravés en deux temps :

— sur les fragments de sommet de fût des obélisques de Thoutmosis III autrefois dressés devant le IV^e pylône, les tableaux sont parfois admirablement gravés et parfois très sommairement ébauchés, comme si les premiers avaient été travaillés sans difficulté au sol tandis que les seconds, impossibles à réaliser au sol puisqu'ils correspondaient aux parties sur lesquelles aurait reposé l'obélisque, avaient été gravés à la hâte et en situation périlleuse sur des échafaudages entourant les monolithes dressés ;

— un obélisque de Séthi I^{er} laissé inachevé dans la carrière de Gebel Simaan à Assouan aurait été abandonné alors que trois faces du pyramidion auraient été décorées (L. Habachi, *Obelisks of Egypt*, p. 32) ;

— l'obélisque aujourd'hui *piazza del popolo* à Rome, déjà gravé par Séthi I^{er} sur trois de ses faces — les trois qui auraient été accessibles lorsque l'obélisque était couché —, aurait été achevé et dressé par Ramsès II.

Arguments en faveur d'une gravure postérieure à la mise en place (comme le pensait G. Lefebvre (« Sur l'obélisque du Latran », *Mélanges Ch. Picard* II, 1939, p. 589) pour lequel les textes de l'obélisque du Latran avaient été intégralement inscrits par Thoutmosis IV) :

— faisabilité assurée du fait que Séthi I^{er} a bien travaillé sur des obélisques debout pour restaurer les martelages amarniens (notamment sur les obélisques d'Hatchepsout) et que les Ramsès ont ajouté des colonnes latérales de textes à celles qui existaient déjà sur les obélisques de Thoutmosis I^{er} et III ;

— importants risques de dommages sur les faces polies et les textes soigneusement gravés lors des manœuvres de mise en place des monolithes rendant la réalisation de cette opération après l'érection des monolithes préférable ;

— tous les monuments égyptiens semblent avoir été parementés et décorés après la mise en place des blocs.

70. L. Gabolde, *SAK* 14, 1987, p. 61-81 ; C. Vandersleyen, *L'Égypte et la Vallée du Nil* II, 1995, p. 270.

71. R. Tefnin, *CdE* 48, 1973, p. 240 ; P. Dorman, *The Monuments of Senenmut*, p. 34, 45.

sept mois, au moins pour ce qui concerne le travail d'extraction dans la carrière⁷² ; le transport, la gravure et la mise en place dans Karnak pouvant raisonnablement avoir pris sept mois à un an supplémentaires. On voit mal pour quelles raisons une dizaine d'années plus tôt les délais n'auraient pas été semblables. En revanche, le cas de l'obélisque du Latran est particulier et ne peut être extrapolé aux autres monolithes de Karnak. C'est, en effet, un monument de dimensions notablement plus grandes que les obélisques de Thoutmosis II ou d'Hatchepsout. Son poids leur était supérieur de près de la moitié⁷³ et, à cette échelle, les problèmes de mise en place sont alors au bas mot doublés, ce qui a pu poser un problème technique provisoirement insurmontable et donc suspensif.

D'ailleurs, l'un des deux obélisques du VII^e pylône, celui de l'est, lui aussi colossal puisque sa taille était voisine et peut-être supérieure à celle de l'obélisque du Latran⁷⁴, garde encore la trace des difficultés qui présidèrent à sa mise en place : l'arête inférieure est du monolithe n'a pas réussi, à la fin de la descente, à se placer dans la rainure de pose ménagée du côté est du socle, et l'obélisque, après avoir « vrillé » sur sa base, s'est retrouvé partiellement en dehors de celle-ci, tandis que ses axes se retrouvaient de biais par rapport à ceux de la cour et du pylône : on dut, par conséquent, ajouter une plaque de granit sur le côté nord du socle pour que visuellement la distorsion soit moins repérable. Forts de cette leçon, il semble que les bâtisseurs de Thoutmosis III aient pris le parti d'installer un obélisque de dimensions moindres en symétrique du côté ouest⁷⁵.

Il n'est pas impossible que ce soit pour cette même raison que l'obélisque du Latran attendit pendant trente-cinq ans que l'on puisse résoudre de manière satisfaisante le problème technique qui s'était posé de manière dramatique au VII^e pylône. L'obélisque du Latran aurait donc été provisoirement abandonné parce qu'il posait un problème de manutention très particulier lié à son poids colossal, problème qui n'avait pas dû apparaître pour ceux de Thoutmosis II, de taille bien moindre.

Aussi, la seconde solution, impliquant que la taille, la gravure et la mise en place des obélisques se produisirent pendant la régence et/ou la corégence d'Hatchepsout — avec une dédicace *posthume* à Thoutmosis II, comme le suggère d'ailleurs la formule de dédicace — me semble-t-elle bien préférable à un scénario où les monolithes auraient attendu, sans qu'il y ait la moindre explication apparente, pendant plus de sept ans, alors même que l'activité constructrice à Karnak se poursuivait à un rythme soutenu. Elle soulève d'autant moins de difficulté que plusieurs blocs des magasins lapidaires de Karnak montrent clairement des mentions posthumes de Thoutmosis II — parfois regravées sur des titulatures de Thoutmosis III — qui datent de la régence de la reine. Elles prouvent que la mémoire du souverain fut dès cette époque plus que respec-

72. *Urk.* IV, 367/5. Pour l'évaluation du travail accompli pendant ces sept mois, cf. A.F.R. Platt, *PSBA* 21, 1909, p. 175-177, où l'auteur estime que cette durée ne prend en compte que le travail d'extraction.

73. 350 t pour l'obélisque nord d'Hatchepsout, 515 t pour celui du Latran, soit 47 % de plus.

74. Il avait 3,19 m de côté à la base et encore 2,10 m de côté à la hauteur du *serekh*, sous le pyramidion et devait peser environ 560 t.

75. C. Traunecker (*Karnak VII*, 1982, p. 203-208) restituait sa hauteur à 28,98 m. Un examen des vestiges de la partie basse encore à Karnak m'a conduit à réviser à la hausse cette estimation et à proposer environ 31,60 m. En revanche, les dimensions du fût étaient au sommet de 1,69 x 1,77 x 1,68 x 1,89 m, et à la base, d'environ 2,75 m, ce qui en fait, effectivement, un monolithe plus petit que son pendant est. Il aurait ainsi pesé 480 t.

tueusement entretenue. De même, des représentations de Deir el-Bahari et une statue d'Éléphantine témoignent que pendant la corégence de Thoutmosis III et d'Hatchepsout, cette vénération se poursuivait⁷⁶.

Le graffito de Senenmout à Assouan apporte au dossier un élément intéressant⁷⁷ : Senenmout y apparaît, aux ordres d'Hatchepsout régente, investi de la charge de tailler deux obélisques. Le lien avec nos obélisques est évident car ce sont les seuls à pouvoir être datés de cette période⁷⁸. Le fait que seule la reine apparaisse sur ce document permet de supposer qu'elle est alors veuve de Thoutmosis II et assure la régence du royaume, pendant la minorité de Thoutmosis III, d'ailleurs, comme l'a fait remarquer P. Dorman, elle porte sur ce graffito une épithète, absente des documents datés du règne de Thoutmosis II, et qui laisse peu de place au doute « celle à qui Rê a véritablement donné la royauté »⁷⁹. Au reste, la promotion de Senenmout à des responsabilités de cet ordre semble ne dater que de la régence, le célèbre fonctionnaire étant inconnu des documents datant du règne de Thoutmosis II. Ces deux obélisques font partie des quatre dont le transport est représenté à Deir el-Bahari, et il est intéressant de noter que Tétiemré, qui participe à la manœuvre, y porte un titre où il est assurément au service de « l'épouse royale »⁸⁰.

La date de la *mise en œuvre* des monolithes prévus par Thoutmosis II se trouve ainsi projetée dans la régence Hatchepsout, puisque le document d'Assouan marque le début des opérations, avec les travaux d'extraction dans les carrières de la ville. On peut même supposer que le graffito de Senenmout date de l'avant-dernière ou de la dernière année de la régence puisque, lorsque les obélisques furent dressés à Karnak — ils avaient été extraits de la carrière environ sept mois après le début des travaux, si l'on peut se fonder sur le parallèle des obélisques de la *Ouadjyt* quant à la durée des opérations, et leur transport à Karnak, leur décoration et leur érection durent doubler ce temps de travail — Hatchepsout était devenue pharaon.

La mention de la barque d'Amon *Ouserhat* sur l'un des deux fûts s'accorde avec une mise en œuvre qui daterait de la régence de la reine ou du tout début de la corégence avec Thoutmosis III puisque la réalisation de ce navire est datée par les contemporains comme Djehouty du règne de la reine, ce qui, dans leur esprit, doit pouvoir inclure sa période de régence.

76. Deir el-Bahari : PM II, p. 358, [82/II] : 364 H. a ; 366, 133, 1 ; 366, 136 b ; 342 ; 346, 12 ; statue d'Éléphantine : G. Dreyer, *SAK* 11, p. 489-493. Cette vénération est encore attestée plus tard dans le temple mémorial (L. Gabolde, M. Gabolde, *BIFAO* 89, 1989, p. 127-178).

77. *Urk.* IV, 396/2-397/3.

78. Ceux de la *Ouadjyt* ne seront entrepris qu'en l'an XV et achevés après l'an XVI (*Urk.* IV, 367, 3-4). Ceux de l'est sont plus délicats à dater. Ils n'ont été mis en relation avec le graffito d'Assouan que parce que l'on ignorait, jusqu'à présent, que les monolithes au nom de Thoutmosis II devant le IV^e pylône avaient été dressés par la reine. Les obélisques orientaux sont au nom d'Hatchepsout-Maât-ka-Rê et de Thoutmosis III, association à égalité ou presque qui ne devient très fréquente qu'à la fin de la corégence. On notera que le socle de l'obélisque sud contient des remplois au nom de Thoutmosis II et III (A. Varille, *ASAE* L, 1950, p. 140 et pl. V/2 ; G. Björkman, *Kings in Karnak*, p. 68 ; PM II, 218 [32]). Ce sont sans doute eux qui ont été représentés à Deir el-Bahari, en compagnie de ceux de Thoutmosis II, la paire de la *Ouadjyt* n'ayant peut-être pas encore été mise en chantier à la date de gravure du bas-relief (après l'an IX mais pas de *terminus ante quem*). Noter que la représentation des monolithes sur ces bas-reliefs s'écarterait donc considérablement de la réalité, mais c'est aussi le cas des obélisques de la *Ouadjyt* dont les figurations sur la chapelle Rouge divergent notablement des monuments eux-mêmes.

79. *Urk.* IV, 396, 4 ; P. Dorman, *The Monuments of Senenmut*, p. 115.

80. E. Naville, *The Temple of Deir el-Bahari* VI, 1907, pl. 154.

En somme, après avoir été seulement projetés pendant le règne de Thoutmosis II, les obélisques de la « cour de fêtes » auraient vu leur réalisation différée pendant quelque sept années ; leur extraction aurait été ensuite reprise à la fin de la régence de la reine ; leur gravure et leur mise en place étant achevées au début de la corégence avec Thoutmosis III, après le changement de statut d'Hatchepsout, survenu au cours de l'an VII. Thoutmosis II, quoique désigné comme vivant, n'y apparaissait donc qu'à titre posthume.

L. G.

II. LA « COUR DE FÊTES »

LES FONDATIONS DES MURS NORD ET SUD

L'absence de touristes pendant la « guerre du Golfe » a permis d'effectuer en mars 1991, des sondages dans la cour comprise entre les III^e et IV^e pylônes, sur un passage habituellement très fréquenté notamment par les spectateurs du « son et lumière ». Deux des trois sondages ont été pratiqués au sud, l'un dans le prolongement de celui effectué en 1984 et qui avait permis de repérer des fondations de la « cour de fêtes » de Thoutmosis II et l'autre, plus à l'ouest, contre la face orientale du III^e pylône. Le sondage nord a été en totalité effectué dans le prolongement de la seule assise subsistant du mur nord de la « cour de fêtes », en direction du III^e pylône. Ces sondages devaient permettre de préciser l'emplacement des fondations de Thoutmosis II qui auraient pu subsister et donner éventuellement quelques indications sur l'emplacement et l'emprise au sol du petit pylône sud.

Les fondations du mur sud

A. Sondage A, le long du pylône d'Aménophis III (fig. 4).

Orienté nord-sud, ce sondage de 3 m par 7 m n'a pas permis de retrouver les fondations de Thoutmosis II puisque entre la surface ($z = 74,29$ m) et le fond de la tranchée ($z = 72,87$ m), on n'a trouvé que trois remblais successifs :

1. un remblai moderne en surface ;
2. un remblai de terre marron, pourvue de quelques tessons atypiques, mélangée à des éclats de granit et, en nombre plus important, de grès. Ce matériel provient visiblement d'un atelier de retaille des blocs de grès et de granit dont ce secteur était riche. Ces ateliers qui débitaient notamment les obélisques pour en faire des meules ont été actifs dès le haut Moyen Âge et jusqu'à une époque récente ;
3. au-dessous, se trouvait le remblai d'une grande et profonde fosse, contenant, épars, un bloc de calcaire fragmentaire (f) et sans décor, une dalle de grès (e) pouvant avoir appartenu à une fondation, mais déplacée, et un bloc anépigraphe de granit. L'abondant matériel céramique associé remontait à l'époque copte et l'on y reconnaissait de la sigillée égyptienne du groupe O originaire de la région d'Assouan ainsi que des tessons d'amphores à pâte marron et à parois ondulées. C'est apparemment le creusement de la fosse copte qui a provoqué la disparition des fondations de Thoutmosis II, quoiqu'on ne puisse définitivement écarter l'éventualité que cette destruction,

plus étendue que nécessaire dans ce cas, remonte à la mise en place des fondations du III^e pylône. Mais, on verra qu'au nord, les destructions d'Aménophis III furent beaucoup moins importantes en sous-sol. Le fond de la fosse n'a pas été atteint puisque la fouille n'a pas été poursuivie sous le niveau des fondations de Thoutmosis II, tel qu'on avait pu l'établir ailleurs. Nulle part le sable gris avec lequel H. Chevrier remplissait le fond de ses sondages n'a été repéré, ce qui permet de penser que cette zone n'avait pas été perturbée récemment. Seule la tranchée creusée pour le passage des câbles du « son et lumière » avait bouleversé le long du III^e pylône les niveaux supérieurs mais sans atteindre celui de la fosse copte.

B. Sondage B, dans la prolongation du sondage de 1984 (fig. 4 : pl. II a-b).

Ce sondage a été repris à partir de la limite ouest du sondage effectué en 1984⁸¹, sur une largeur de 5 m et a été poursuivi vers l'ouest sur une longueur de 6,40 m. Parti de la surface (z = 74,40 m) il est descendu jusqu'au niveau supérieur de la première assise (a) de dalles de fondation de Thoutmosis II (z = 73,58 m) dans la partie sud et jusqu'au sable de fondation de celle-ci (z = 72,91 m) dans la partie ouest. Ce secteur avait déjà été partiellement fouillé par H. Chevrier en 1948 (pl. II c)⁸² et l'on a retrouvé son remblai de sable gris (2) reposant directement sur les dalles de fondation de Thoutmosis II — qu'il avait donc mises au jour ; elles sont visibles sur un ancien cliché des archives du Centre franco-égyptien d'étude des temples de Karnak.

Dans les rares secteurs non perturbés, c'est-à-dire au nord-est, la stratigraphie était conforme à celle observée dans le sondage de 1984 : sous un remblai moderne, est apparu un second remblai, très tassé, de terre sombre mêlée à des éclats de grès et de calcaire et contenant un bloc de grès déplacé. Juste au-dessus des dalles de grès de la première assise de fondations de Thoutmosis II, les éclats de grès étaient en quantité beaucoup plus dense.

Vers l'ouest du sondage, on a retrouvé la profonde fosse remplie de remblai copte (coupe a-a', en 2, fig. 5), dans laquelle avait été projeté un bloc de grès (e).

Entre le sondage de Chevrier et la fosse copte, une bande étroite, courant approximativement nord-sud, avait été épargnée et conservait une stratigraphie plus complète (coupe b-b', fig. 6) : sous le remblai, sombre et assez peu épais, sont apparus deux éléments d'un dallage de grès (surface supérieure à z = 74,20 m) reposant sur une couche de sable de fondation jaune (c). Ce dallage, postérieur au démantèlement de l'édifice de Thoutmosis II, date donc au plus tôt d'Aménophis III. Au-dessus on retrouvait le remblai sombre déjà rencontré ailleurs mais sa densité en éclats de pierres était moindre. Enfin, juste au-dessous, une couche de démolition, particulièrement riche en éclats de grès, recouvrait l'assise inférieure des fondations de Thoutmosis II.

Ces dernières (a), épaisses d'environ 65 cm, reposaient, à la cote 72,91 m, sur une couche de sable de fondation jaune. La surface supérieure des dalles de cette assise (en moyenne à 73,58 m) avait été retaillée par plages pour permettre la mise en place sur un niveau horizontal des dalles de la seconde assise, maintenant disparues mais dont les contours des blocs demeuraient ainsi encore repérables.

81. L. Gabolde, T. Zimmer, « Sondage effectué au sud-est du parvis du IV^e pylône », *Karnak VIII*, 1987, p. 159-165.

82. Mais il n'en existe aucune trace dans ses rapports ou dans son journal de fouilles, seule la photographie conservée dans les archives du Centre franco-égyptien d'étude des temples de Karnak (n° 26586) peut encore en témoigner.

À la hauteur du passage du mur-pylône de Ramsès IX et partiellement engagées sous son montant oriental, deux dalles de fondation, que leur module et leur niveau de pose (73,58 m) permettent d'annexer sans hésitation à l'assise inférieure des fondations de Thoutmosis II (a'), forment un important décrochement vers le sud et il est extrêmement tentant d'y reconnaître le débord des fondations du petit pylône méridional de la « cour de fêtes » de Thoutmosis II. En quelques endroits, des fragments de l'assise supérieure de fondations sont encore identifiables (b).

Enfin, dans la zone sud-est du sondage, contre le muret construit pour les câbles du « son et lumière », et à peu de distance donc du mur-pylône ramesside fermant la cour vers le sud, deux dalles orientées nord-sud, dont la surface supérieure était au niveau 73,99-74,04 m, reposaient sur un sable de fondation (d). Elles n'étaient donc pas au même niveau que celles découvertes au nord-ouest du sondage (c) mais leur cote correspondait, en revanche, à celle de la surface actuelle de l'assise supérieure des fondations de Thoutmosis II dont deux éléments avaient été découverts dans la partie sud du sondage de 1984 (z = 73,91-74,00 m) ; ces dernières avaient été retaillées à ce niveau avant le règne de Ramsès IV et avaient dû supporter un dallage⁸³. Aussi doit-on envisager que les deux dalles trouvées au sud en 1991 ont, elles aussi, pu être recouvertes d'un dallage assez mince (d'une vingtaine de centimètres d'épaisseur) et il n'est sans doute pas fortuit que le niveau de la surface restituée de ces dalles supposées, paraisse correspondre à celui de la surface des dalles erratiques trouvées au sud-ouest (z = 74,20 m) et mentionnées ci-dessus (c). On aurait ainsi recouvert le sol de cette cour par un dallage dans la seconde moitié de la XX^e dynastie ; ce dallage aurait reposé partiellement sur la seconde assise, en partie retaillée, des fondations de Thoutmosis II ainsi que sur une assise de dalles de fondation rapportée sur son rebord méridional (d), tandis qu'au centre de la cour, il aurait été posé sur un simple lit de sable (e). Dans tout le sondage on rencontrait des fragments de blocs en grès, souvent déplacés, ayant appartenu à des aménagements plus tardifs plus ou moins perturbés (g).

Les fondations du mur nord

C. Le sondage C, au nord (fig. 7 ; pl. III a-b).

La zone comprise entre les extrémités nord des III^e et IV^e pylônes avait été déjà prospectée en 1948 par H. Chevrier⁸⁴. Elle le fut à nouveau en 1970 par P. Anus⁸⁵. Notre propre sondage a mis au jour, sous les remblais les plus récents, une mince couche de terre sombre et peu compacte, parsemée d'éclats de calcaire et, en quelques endroits, le sable mis en place par Chevrier pour reboucher sa fouille. Il recouvrait directement les dalles de fondation de Thoutmosis II et, à l'extrémité ouest du radier, descendait plus profond encore. Il ne fait donc pas de doute que Chevrier avait découvert les substructures de la « cour de fêtes », mais qu'il ne les avait pas interprétées.

83. L. Gabolde, T. Zimmer, « Sondage effectué au sud-est du parvis du IV^e pylône », *Karnak VIII*, 1987, p. 161.

84. Là encore, ces travaux n'avaient fait l'objet d'aucun rapport, mais nous avons pu retrouver dans les archives du Centre franco-égyptien d'étude des temples de Karnak un cliché (n° 100588 [48055t], cote 3.000.1) montrant le dégagement partiel autour du massif de calcaire de Thoutmosis II et des fondations en grès.

85. J. Lauffray, R. Sa'ad, S. Sauneron, « Rapport sur les travaux de Karnak », *Karnak IV (= Kêmi XXI)*, 1971, p. 53-76, et plus spécialement p. 58-62.

Les blocs de fondation de Thoutmosis II qui avaient subsisté appartiennent exclusivement à l'assise inférieure (a) : de l'assise supérieure (b), seules ont été retrouvées les traces de pose creusées sur le lit d'attente de celle du dessous⁸⁶. Les dalles de fondation partent du reste du mur de Thoutmosis II, dont la première assise de superstructure en calcaire a survécu à l'est, et se poursuivent vers l'ouest, s'interrompant seulement à 1,40 m de la face est du III^e pylône, là où la tranchée de fondation d'Aménophis III avait dû être aménagée. En superstructure, les démantèlements d'Aménophis III avaient apparemment affecté une portion un peu plus étendue des constructions de Thoutmosis II.

Dans le sondage ont été retrouvés quelques fragments de granit dont trois inscrits. On reconnaît parmi eux un fragment d'arête de l'obélisque nord de Thoutmosis III avec un reste de la titulature ramesside surajoutée (pl. III c), un fragment inscrit du mot *ḥm* (pl. III d), ainsi qu'un fragment avec « fils [de Ré], de ses reins » (pl. III e).

L. G., C. G.

LES DIMENSIONS DE LA « COUR DE FÊTES »

Le plan de la « cour de fêtes » que j'avais proposé en 1993 était, faute de vestiges suffisants, essentiellement restitué à partir des relevés des structures existantes (le « plan topographique » agrandi au double). Cela avait nécessité des raccords entre trois plans qui n'étaient pas pleinement compatibles et qui avaient de plus subi des déformations à l'agrandissement. De nouvelles mesures de calage réalisées dans ce secteur ont permis de disposer de données plus sûres, et différentes de celles que j'avais fournies (fig. 8).

La « cour de fêtes » avait donc, à l'extérieur, 78,75 m (150 coudées) de large et 42 m (80 coudées) de profondeur, ce qui donne à l'intérieur 72,43 m (144 coudées) de large sur 35,68 m (74 coudées) de profondeur, les murs ayant 3,16 m (soit 6 coudées) d'épaisseur. De telles dimensions sont plus conformes à ce que l'on pouvait attendre des bâtisseurs antiques qui prisent les « chiffres ronds »⁸⁷.

L'EMPLACEMENT DU PYLÔNE OCCIDENTAL

L'emplacement du grand pylône occidental de la « cour de fêtes » de Thoutmosis II avait été restitué essentiellement sur le parallèle qu'offrait le IV^e pylône. En cela, son emprise sur l'intérieur de la cour avait été estimée extrêmement importante, alors qu'il ne dépassait que d'un mètre cinq vers l'ouest le nu du mur occidental de la cour dans lequel il est inséré⁸⁸. L'examen des assemblages de la cour à péristyle de Thoutmosis IV réalisés par F. Larché et B. Letellier, m'a amené à le déplacer plus à l'ouest, d'environ 1,50 m, de manière que l'axe de l'ouverture sud de Thoutmosis IV puisse bien correspondre à celui du petit pylône de Thoutmosis II (fig. 8).

Le raccord entre le grand pylône occidental et des murs qui le prolongeaient vers

86. La cote de la surface supérieure de cette première assise était, en moyenne, de ce côté nord, à 73,57 m, alors qu'au sud cette moyenne s'établissait à 73,56 m.

87. Voir J.-F. Carlotti, *Karnak X*, 1995, p. 65-139.

88. L. Gabolde, *Karnak IX*, 1993, pl. III.

le nord et vers le sud, avant de se retourner vers l'est, se faisait ainsi au centre même des petites faces latérales du pylône⁸⁹.

Du même coup, tout le mur nord de la cour à péristyle de Thoutmosis IV et le mur septentrional de la « cour de fêtes » de Thoutmosis II sur lequel il s'appuyait, doivent être déplacés à leur tour de 1,50 m environ vers l'ouest (seul l'angle du mur lui-même, qui est d'ailleurs restitué, ne bouge pas). Ce n'est donc plus la porte C de Thoutmosis II qui se trouvait sur l'axe nord-sud de la cour traversant les obélisques de Thoutmosis II, mais la porte C' refaite par Aménophis III. Du côté nord, il faut par conséquent raccourcir l'extrémité ouest du mur de trois mètres environ. J'avais, pour ma part, supposé que cette partie — amincie — du mur de Thoutmosis II devait s'étendre sur 7,65 m, bien que les blocs conservés n'assurassent qu'une longueur minimale de 4,60 m⁹⁰; en fait, le maximum peut être réduit à 6,15 m, ce qui rentre bien dans la tolérance.

L'EMPLACEMENT DE LA PORTE B

La porte B de la « cour de fêtes » (pl. IV a) avait été replacée dans le mur sud de la cour, en partant du constat que rien du mur occidental de celle-ci, de part et d'autre du pylône, ne semblait avoir été réemployé en fondation du III^e pylône⁹¹. Je n'avais néanmoins aucun élément permettant de replacer précisément cette porte dans le mur sud et son emplacement (en pointillé sur mon plan) était hypothétique. En fait la possibilité qu'elle se soit ouverte dans le mur ouest, un peu au sud du grand pylône occidental, est tout à fait envisageable au vu des décors (Nekhbet et Seth au sud, c'est-à-dire à gauche pour ce cadre intérieur). Elle trouverait une confirmation dans les remontages effectués par F. Larché et B. Letellier de la cour à péristyle de Thoutmosis IV : à l'angle sud-ouest de la cour, un édifice axé est-ouest avait été inclus dans le péristyle et une porte ménagée à l'extrémité sud de la « paroi des objets » lui permettait de communiquer, vers l'ouest, avec un espace réduit, coïncé entre le pylône de Thoutmosis II, au nord, et l'angle formé par les murs ouest et sud de la cour de fêtes⁹². Une porte vers l'ouest, ouverte dans le mur occidental de Thoutmosis II, serait attendue là, afin d'assurer la circulation entre le parvis et le petit édifice axé est-ouest inclus dans le péristyle intérieur de la cour : la porte B ferait un candidat tout à fait acceptable (fig. 8).

89. L'aspect du raccord se rapproche de celui qu'offrait, à l'époque ramesside, le II^e pylône à sa jonction avec les murs de la salle hypostyle : les moles étaient en avancée très prononcée vers l'ouest par rapport aux retours d'angle des murs de la salle, tandis qu'à l'intérieur, ces derniers rencontraient le pylône presque sur ses tores d'angle orientaux.

90. L. Gabolde, *Karnak IX*, 1993, p. 12-13, fig. 4 et n. 76.

91. L. Gabolde, *Karnak IX*, 1993, p. 24, 40-41 et pl. XIV. On verra, *infra*, p. 445, que le bloc d'angle de l'encadrement supérieur gauche de cette ouverture provient sans doute de la « cour de la cachette ».

92. B. Letellier, « Thoutmosis IV à Karnak. Hommage tardif rendu à un bâtisseur malchanceux », *BSFE* 122, 1991, fig. 3, p. 47.

LA PORTE A DU PETIT PYLÔNE MÉRIDIONAL :
REPRISE DU DÉCOR EXTÉRIEUR EFFECTUÉE PAR THOUTMOSIS IV (?)
AU NOM DE THOUTMOSIS II
ET NOUVELLE PROPOSITION D'ASSEMBLAGE DES BLOCS

En publiant une porte de calcaire au nom incomplet d'un Thoutmosis et qui avait dû appartenir à des aménagements de l'édifice de Thoutmosis II, j'avais estimé, sur des critères stylistiques, pouvoir restituer le nom de Thoutmosis IV dans la partie lacunaire d'un des cartouches⁹³. F. Larché m'a très à propos fait remarquer que, dans les décors de la « cour à péristyle » de ce roi dont il a effectué les dessins, il n'avait jamais rencontré de *nomen* du souverain écrit avec, comme complément phonétique du *ms*, le signe *s* verrou (—), mais seulement avec le signe *s* linge (𓂏). Vérification faite, cette graphie n'est effectivement jamais employée, ni à Karnak ni ailleurs, dans le nom de ce monarque⁹⁴. Comme les critères stylistiques sont incontournables (Thoutmosis I^{er}, II et III doivent assurément être écartés), il faut envisager que Thoutmosis IV (ou Aménophis III dont le style des premières années se rapproche de celui de son père) a pu faire graver ou regraver là un décor au nom d'un de ses prédécesseurs nommé Thoutmosis. Thoutmosis II conviendrait assurément le mieux puisque les montants de porte en question, en calcaire, primitivement inclus dans une grande maçonnerie et retrouvés dans les fondations du III^e pylône, paraissent, de ce fait, avoir appartenu à la « cour de fêtes » de ce roi. En fait, un examen minutieux des traces de signe encore présentes dans le premier cartouche du montant gauche m'a permis de retrouver là deux restes tenus mais non équivoques d'un signe ~~𓂏~~ qui ne peut avoir appartenu qu'au cartouche de 𓂏-*hpr-n-R'*-Thoutmosis II. Les rangements en cours du magasin dit du « Cheikh Labib » ont opportunément permis d'exhumer de plusieurs caisses en bois d'autres fragments de cette porte où le nom d'Horus de Thoutmosis II est, cette fois, bien présent.

Élargissement de la porte et retaille du décor

Le chambranle que l'on peut restituer aujourd'hui ne correspond pas à l'état primitif de la porte et présente des traces d'un état antérieur. En fait, on peut isoler deux retouches successives et donc trois états.

Le montant gauche montre, ainsi, les indices d'un travail de retaille indubitable. À l'occasion d'un élargissement de la porte, le bloc a été rogné de près d'une dizaine de centimètres du côté du passage, laissant, comme on peut le voir aujourd'hui sur le dessus, une queue-d'aronde dangereusement proche (8 cm) du nouvel ébrasement ; la surface de ce dernier a été égalisée sans soin et les traces de ciseau y demeurent nombreuses, à l'inverse de ce que l'on peut observer dans les passages de portes remontant au règne de Thoutmosis II. En façade, il est clair que cette amputation avait entièrement déséquilibré le décor des montants. On dut donc le reprendre et ce travail a laissé de nombreuses marques.

Le décor primitif a été effacé au ciseau et la surface sommairement aplanie : des traces d'outil se repèrent sur l'intégralité du nouveau champ. Une nouvelle composition

93. L. Gabolde, *Karnak IX*, 1993, p. 54, n° 6 et fig. 24.

94. H. Gauthier, *LdR II*, 290-300 ; J. v. Beckerath, *Handbuch der Königsnamen*, *MÄS* 20, 1984, p. 229, E2³, E3³, E4³.

fut élaborée, qui montre Amon embrassant le roi. Sur la tranche extérieure du cadre de la porte, le ressaut du chambranlé, réduit maintenant à 6,2 cm d'épaisseur, présente aussi des traces d'outil qui remontent à la taille primitive du bloc et qui ont clairement toutes été cisailées net lors du ravalement et de la retaille du décor de façade. Enfin, comme il y a déjà été fait allusion, les représentations royales et divines, quoique au nom de Thoutmosis II, sont d'un style assurément plus tardif, indice certain d'une reprise.

Situation primitive de l'encadrement de porte

L'emplacement primitif de ce chambranlé de porte était demeuré inconnu. Son fruit est de 91,00 gr, ce qui en fait soit un encadrement extérieur, dans un mur, soit le cadre d'une porte intérieure ou extérieure de pylône.

La présence de la couronne rouge à gauche et de la blanche à droite implique, cependant, de l'assigner soit au mur ouest soit au mur sud de la cour, car les conventions de rabattement des points cardinaux telles qu'elles sont observées dans les décors de la « cour de fêtes » de Thoutmosis II sont rigoureuses et n'admettent jamais qu'un tel décor se trouve face à l'est ou au nord⁹⁵. Au reste, même si ces règles ne sont pas toujours homogènes d'un bâtiment à l'autre et si rien ne prouve qu'elles étaient scrupuleusement maintenues de règne en règne⁹⁶, il est néanmoins impossible de trouver à Karnak une porte sur un axe de circulation nord-sud, dont le décor, du côté nord, présente un rabattement du nord à gauche (est) et du sud à droite (ouest).

Dans la première hypothèse, celle d'une ouverture vers l'ouest, il pourrait s'agir de l'encadrement extérieur (ouest) de la porte B, que l'on a proposé (voir ci-dessus) de replacer dans le mur occidental de la cour, au sud du grand pylône. Les orientations des figurations (couronne du nord à gauche, et du sud à droite) conviendraient ici parfaitement. Mais cette possibilité n'est pas la seule envisageable, ni la plus vraisemblable car aucun indice ne permet d'affirmer que la porte B ait été reprise, alors que ses dimensions restituées (largeur 1,85 m) sont inférieures à celles de la porte reprise par Thoutmosis IV (largeur 2,35 m).

En revanche, si l'on prend en compte des particularités que l'on rencontre aussi sur des montants de la porte A du petit pylône — dont on va étudier le cas un peu plus bas — telle que je l'avais restituée, notamment les retailles très grossières des jambages, on se convaincra facilement que les montants refaits par Thoutmosis IV ont plutôt dû appartenir à la face sud du petit pylône de Thoutmosis II.

On objectera que j'avais justement déjà restitué des montants du côté extérieur de cette porte méridionale⁹⁷. En fait, les jambages qui avaient été replacés là l'avaient été un peu arbitrairement, du simple fait que leur fruit, assez marqué, correspondait à celui que l'on rencontre pour les encadrements extérieurs des portes, lorsqu'elles traversent un mur. Mais, lorsqu'elles traversent un pylône, ce fruit important s'observe sur les deux faces ; je l'avais remarqué, sans en tenir suffisamment compte.

Les blocs de ces montants de Thoutmosis II présentent eux aussi des traces d'un élargissement du passage, réalisé de manière très fruste. Malgré cette amputation, qui a rogné certains blocs sur environ une dizaine de centimètres, on peut affirmer

95. L. Gabolde, *Karnak IX*, 1993, fig. 6, p. 21.

96. C. Traunecker, *Karnak III (= Kémi XX)*, 1970, p. 175-176, n. 39 et 40 ; *Id.*, *Karnak VII*, 1982, p. 205.

97. L. Gabolde, *Karnak IX*, 1993, pl. XII.

qu'aucune trace de feuillure de Thoutmosis II — celles-ci se caractérisent en général par un retrait de quinze à vingt centimètres — n'est visible dans la portion de passage préservée, ce qui correspond plutôt à l'ébrasement intérieur d'une porte.

Par ailleurs, le décor des jambages en question, trois colonnes de textes de chaque côté, n'est pas associé à des motifs liés aux points cardinaux et peut donc aussi bien se trouver face nord que sur une face sud.

Enfin, ce genre de décor, purement textuel, est plus volontiers placé du côté intérieur que du côté extérieur des ouvertures, comme en témoignent les montants de porte de Thoutmosis III et Hatchepsout entreposés dans le musée de Plein Air⁹⁸.

Il n'y a donc pas d'objection à replacer les jambages de Thoutmosis II ornés de trois colonnes de texte du côté intérieur de la porte.

Pour ce qui concerne le côté extérieur, on peut désormais parfaitement y replacer les jambages de porte refaits par Thoutmosis IV (?) au nom de Thoutmosis II. On y retrouve, en effet, les marques d'élargissement du passage telles qu'on les a repérées sur les montants intérieurs et qui attesteraient, assez logiquement, que toute la longueur de l'ébrasement fut concernée. C'est cette retaille qui permettrait d'expliquer que la largeur des montants, telle qu'elle avait été restituée (1,06 m. mais il ne s'agissait que d'une estimation), n'est pas identique à celle que l'on peut mesurer sur la porte refaite par Thoutmosis IV (?) : 0,98 m.

Les deux reprises successives et leurs raisons d'être

Les deux remaniements successifs dont les blocs de cette ouverture portent encore la trace, tant du côté intérieur que du côté extérieur de la porte du pylône, correspondent à des réaménagements dont il est difficile de dire en quoi ils ont exactement consisté. En observant l'encadrement extérieur (côté sud, refait par Thoutmosis IV (?) au nom de Thoutmosis II), il semble possible de conclure que, dans un premier temps, le passage a été élargi d'une dizaine de centimètres de chaque côté et qu'une nouvelle feuillure a été créée. Comme cet élargissement allait de pair avec un élargissement du vantail, il fallut retailler sur toute sa longueur l'ébrasement ouest afin que le vantail agrandi puisse venir se fermer contre la feuillure et j'ai signalé plus haut cette retaille du montant ouest, du côté intérieur.

Il faut évidemment mettre cet élargissement en relation avec l'accroissement des pavois d'Amon qui a entraîné de semblables modifications sur bon nombre de monuments du site⁹⁹.

Dans un second temps, il semble que la feuillure a été elle aussi supprimée à coups de ciseaux grossiers, comme si cette intervention avait dû être masquée par des blocs (de grès ?) rapportés qui auraient ensuite été plaqués contre le passage. Cette seconde retaille paraît n'avoir concerné que la partie inférieure des montants.

On peut songer évidemment à ces portes à linteau brisé aménagées par Thoutmosis IV et dont des représentations avaient été gravées sur les murs de sa cour à

98. L. Gabolde, *Karnak IX*, 1993, p. 52, fig. 19.

99. E. Arnaudies-Montélimard, « Un reposoir de barque en calcite de Thoutmosis III », dans le présent volume, *supra*, p. 159-234 ; J.-F. Carlotti, « Essai de datation des agrandissements des pavois d'Amon », dans le présent volume, *infra*, p. 235-254. Voir encore sur cette question C. Karlshausen, « L'évolution de la barque processionnelle d'Amon à la 18^e dynastie », *RdE* 46, 1995, p. 119-138.

péristyle¹⁰⁰. Peut-être ce roi avait-il créé là une avant-porte faite de blocs rapportés : j'avais d'ailleurs supposé que Thoutmosis IV était intervenu sur cet accès méridional de la « cour de fêtes », on en trouverait là la confirmation¹⁰¹. Mais les coups de ciseaux grossiers peuvent encore correspondre à une ultime retaille effectuée lors du remploi du bloc à l'intérieur du III^e pylône : ceci pourrait justifier leur aspect très sommaire.

Le décor de la porte A refait par Thoutmosis IV (côté extérieur, sud)

Il ne reste du décor extérieur que la partie inférieure du linteau (redevable à Thoutmosis II, déjà publié), une petite portion du montant gauche et un gros assemblage de fragments et de blocs du montant droit (fig. 9 ; pl. V).

LINTEAU : voir *Karnak IX*, 1993, p. 37-38.

MONTANTS :

Côté gauche

Scène : le roi (→), coiffé de la couronne rouge reçoit la vie d'Amon (←). Au-dessus, sans doute [Oudjyt (→)].

— *Au-dessus du roi* :

(↓→)¹⁰¹ [...] ¹⁰² [...] ¹⁰³ [...] Aakheper]en[ré], ¹⁰⁴ [...] Thoutmos]is[-nefer-khaou] »,
(→)¹⁰⁵ « doué de vie, santé ¹⁰⁶ stabilité, que son cœur soit joyeux »,
(↓→)¹⁰⁷ « comme Rê éternellement ».

— *Au-dessus du dieu* :

(←↓)¹⁰⁸ « Aimé [d'Amon...] ».

Côté droit

Scène : le roi (←), coiffé de la couronne blanche [reçoit la vie d'Amon (→)]. Au-dessus, Nekhbet (←).

— *Au-dessus de la déesse* :

(←)¹⁰⁹ « [Nekhbet, la blan]che de Nekhen, elle donne la vie comme Rê ».

— *Au-dessus du roi* :

(←↓)¹¹⁰ « L'Horus, taureau puissant, *Ouser-pehty*, [...] ¹¹¹ Maître de l'accomplissement des rites, maître des couronnes [...] de] Haute et Basse-Égypte [Aakheperenrê], ¹¹² le fils de Rê, de [ses] re[ins] son [aimé], maître de tous les pays, maître du Double Pays, Thout[mosis-nefer-khaou],
(←)¹¹³ doué de vie, san[té] ¹¹⁴ stabilité, [que son cœur soit joyeux],
(←↓)¹¹⁵ [comme Rê éternellement]

— *Au-dessus du dieu* :

(↓→)¹¹⁶ « Aimé [d'Amon maître des trônes du Double] Pays, qui prési[de à Karnak..... maître] du ciel ».

100. B. Letellier, *Hommages Sauneron I*, p. 57-58, fig. 2.

101. Possibilité avancée en 1993 (L. Gabolde, *Karnak IX*, 1993, p. 24 et 39) mais l'hypothèse selon laquelle les parois de Thoutmosis IV auraient recouvert et non pas encadré les montants de Thoutmosis II ne s'est pas vérifiée.

Le décor de la porte A remontant au règne de Thoutmosis II (côté intérieur; nord)

Il faut désormais replacer les montants à trois colonnes de textes du côté intérieur de la cour, sous le linteau dont il ne reste que la partie supérieure. On trouvera ici une planche de ce nouvel assemblage (fig. 10 ; pl. VI). Les textes et traductions ont déjà été donnés lors de la publication antérieure du monument.

LINTEAU : voir *Karnak IX*, 1993, p. 39-40.

MONTANTS : voir *Karnak IX*, 1993, p. 36-37.

LE BLOC AU NOM DE THOUTMOSIS II PROVENANT DE KARNAK-NORD
(KARNAK-NORD 1765 BIS = MPA 62 LG)

J'avais inclus dans la publication de la « cour de fêtes » un bloc de calcaire au nom de Thoutmosis II, trouvé à Karnak-Nord, mais présent dans les magasins de Karnak et que j'avais donc cru susceptible d'avoir un rapport avec les constructions de ce roi sur le parvis du temple¹⁰². Par des particularités épigraphiques, il apparaissait cependant isolé, aussi ne l'avais-je pas formellement compté parmi les blocs appartenant à la « cour de fêtes ». Nous avons procédé, V. Rondot et moi-même, à un nouvel examen de ce vestige, ce qui nous a permis de l'identifier comme la partie supérieure d'un montant de porte et non pas comme un fragment de linteau comme je l'avais proposé sans trop de conviction. Nous avons pu aussi établir qu'il se raccordait à une série de Karnak-Nord où les noms et les figures de Thoutmosis II n'étaient pas originaux mais regravés. L'ensemble ne présente aucun lien manifeste avec la « cour de fêtes » de ce roi et appartient à une tout autre construction¹⁰³.

PRÉCISIONS SUR LA PROVENANCE DE CERTAINS BLOCS
DE LA « COUR DE FÊTES »

L'origine exacte des blocs de la « cour de fêtes » de Thoutmosis II employés dans Karnak était souvent difficile à déterminer. H. Jacquet-Gordon a eu l'amabilité de me communiquer deux clichés qu'elle avait pris en 1956-1957 dans la cour séparant les III^e et IV^e pylônes de Karnak. Ils montrent des blocs entreposés contre le môle sud du IV^e pylône et elle a pu me préciser que certains d'entre eux, plus particulièrement les deux jambages de porte (pl. IV b)¹⁰⁴, avaient dû être découverts lors du déblaiement

102. L. Gabolde, *Karnak IX*, 1993, p. 51 et fig. 17.

103. L. Gabolde, V. Rondot, « Une chapelle d'Hatchepsout à Karnak-Nord », *BIFAO* 96, 1996, p. 201-227.

104. L. Gabolde, *Karnak IX*, 1993, p. 52 et fig. 19, blocs MPA 401-402 LG.

final de l'angle nord-est de la cour de la Cachette effectué par F. El-Chaboury¹⁰⁵ ces années-là. Au reste, il est notoire que la cour des III^e et IV^e pylônes a servi d'entrepôt aux blocs exhumés de la cour de la Cachette¹⁰⁶. Il faudrait donc en conclure que le fragment de linteau de la porte B de la « cour de fêtes »¹⁰⁷, aussi présent sur une photo de cette époque (pl. IV a), ne proviendrait pas, lui non plus, du III^e pylône, mais de ce secteur. Il en va sans doute de même pour le bloc situé immédiatement à droite sur le même cliché et qui n'est autre qu'un vestige du bandeau de dédicace de la façade sud de la « cour de fêtes », côté est, et présentant la particularité de porter une mention d'Amon martelée à l'époque amarnienne puis regravée par la suite¹⁰⁸. J'avais supposé que cette série endommagée sous Akhenaton n'avait été démantelée qu'assez tard puis réemployée à l'époque ptolémaïque sous une des portes du temple de Ptah¹⁰⁹. Le cliché révèle en tout cas que ces blocs n'ont pas été réemployés au temple de Ptah et qu'ils n'ont jamais quitté le secteur des III^e et IV^e pylônes et de la cour de la Cachette. J'ignore totalement à quoi correspondaient les blocs trouvés au temple de Ptah, ni ne sais ce qu'ils sont devenus.

LES REMONTAGES PARTIELS DE LA « COUR DE FÊTES » DE THOUTMOSIS II DANS LE MUSÉE DE PLEIN AIR

Le Centre franco-égyptien d'étude des temples de Karnak a pris l'initiative, en 1989, de remonter les éléments de Thoutmosis II qui pouvaient l'être dans le musée de Plein Air. C'était l'occasion de les soustraire à la ruine, à la dispersion et, éventuellement, au chapardage, sans compter que ce genre d'intervention permet de vérifier en grandeur réelle la validité des assemblages proposés et, pour finir, libère une place appréciable dans les magasins lapidaires. On en trouvera ci-dessous plusieurs clichés auxquels j'ai joint des photographies de la plupart des autres blocs de l'édifice avec les renvois aux planches et aux textes de la monographie parue dans *Karnak IX* dont ils viennent ainsi compléter l'illustration (pl. IV-XIII).

L. G.

105. S. Adam, F. El-Shaboury, *ASAE* LVI, 1959, p. 43 : « After the removal of all the blocks and other object from the *cour de la Cachette*, it was decided to clear the whole court down to the virgin soil. This task has been pursued during the 1956-1957 season up to the time of writing this report. The result obtained by these soundings will be issued in the next report. We can now say that, since **several huge limestone blocks belonging to a temple of Thutmosis II** were found reused in the foundations of the walls of the eastern half of the court, Thutmosis II must have erected a temple of considerable size somewhere in Karnak » (c'est moi qui souligne).

106. J.-C. Golvin, C. Traunecker, *Karnak, Résurrection d'un site*, p. 165, photographie n° 156 : F. Le Saout, *Karnak VIII*, 1987, p. 325-326 et n. 4.

107. L. Gabolde, *Karnak IX*, 1993, p. 24, 40-41 et pl. XIV et *supra*, p. 439.

108. L. Gabolde, *Karnak IX*, 1993, p. 34, pl. IX, 3, bloc MPA 78 LG.

109. H. Chevrier, *ASAE* XXXIV, 1934, p. 168 ; L. Gabolde, *Karnak IX*, 1993, p. 34, n. 145.

Addendum

Alors que cet article était chez l'éditeur, une nouvelle évaluation de la valeur du *deben* d'or et d'argent a été proposée par E. Graefe (« Über die Goldmenge des Alten Ägypten und die Bereuhung der thebanischen Königsgräber », ZÄS 126, 1999, p. 19-40). L'unité de poids ne vaudrait plus que 13,1 g (« petit *deben* ») ou 45,5 g (« grand *deben* ») de métal et non plus 91 g, comme on l'admet en général. Si l'on suit ces estimations, les quantités de métal précieux utilisées pour le placage de la barque *Ouserhat* de Thoutmosis II-Hatchepsout seraient les suivantes :

— hypothèse d'un « petit *deben* » de 13,1 g :

* or : $x+89+1/4$ *deben* = $x + 1,169$ kg :

* argent : $20354+1/2+1/4$ *deben* = 266,647 kg ;

— hypothèse d'un « grand *deben* » de 45,5 g :

* or : $x+89+1/4$ *deben* = $x + 4,061$ kg :

* argent : $20354+1/2+1/4$ *deben* = 926,141 kg ;

L. G.

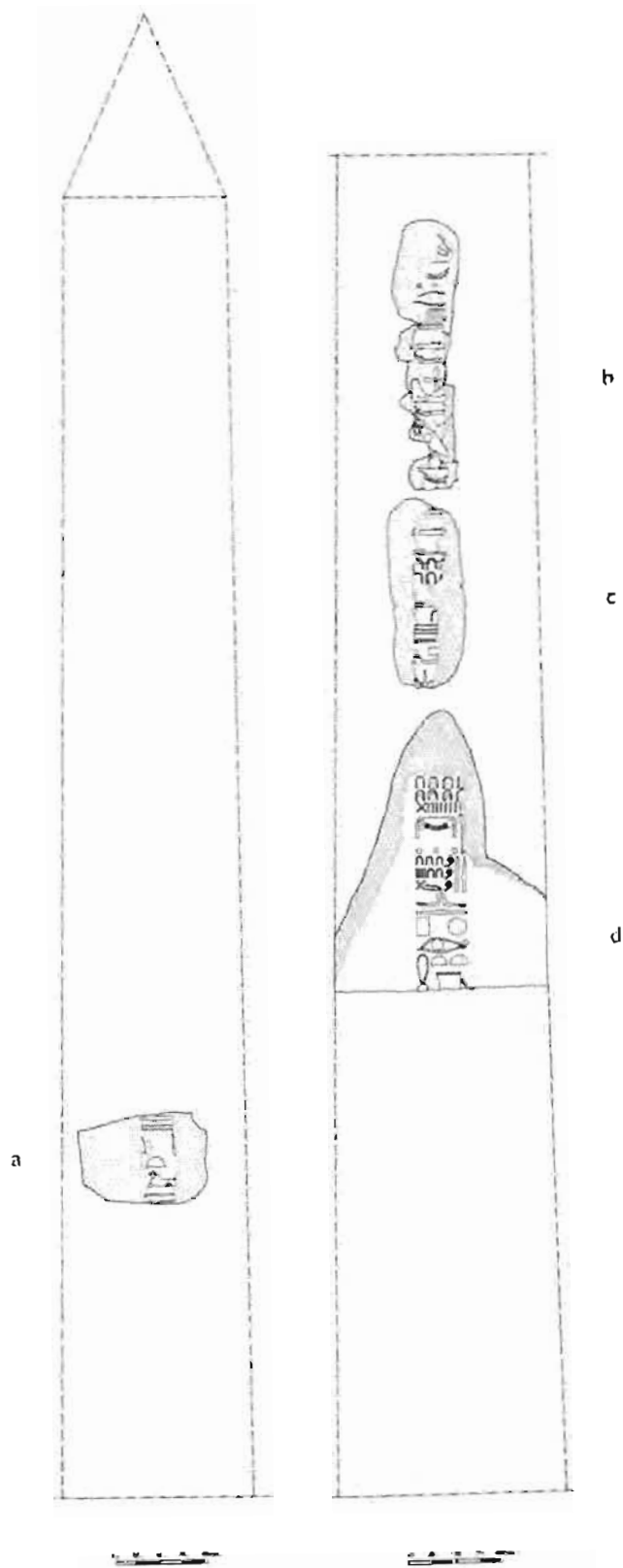


Fig. 1. — *Fac-similé* des fragments d'obélisques a-d.

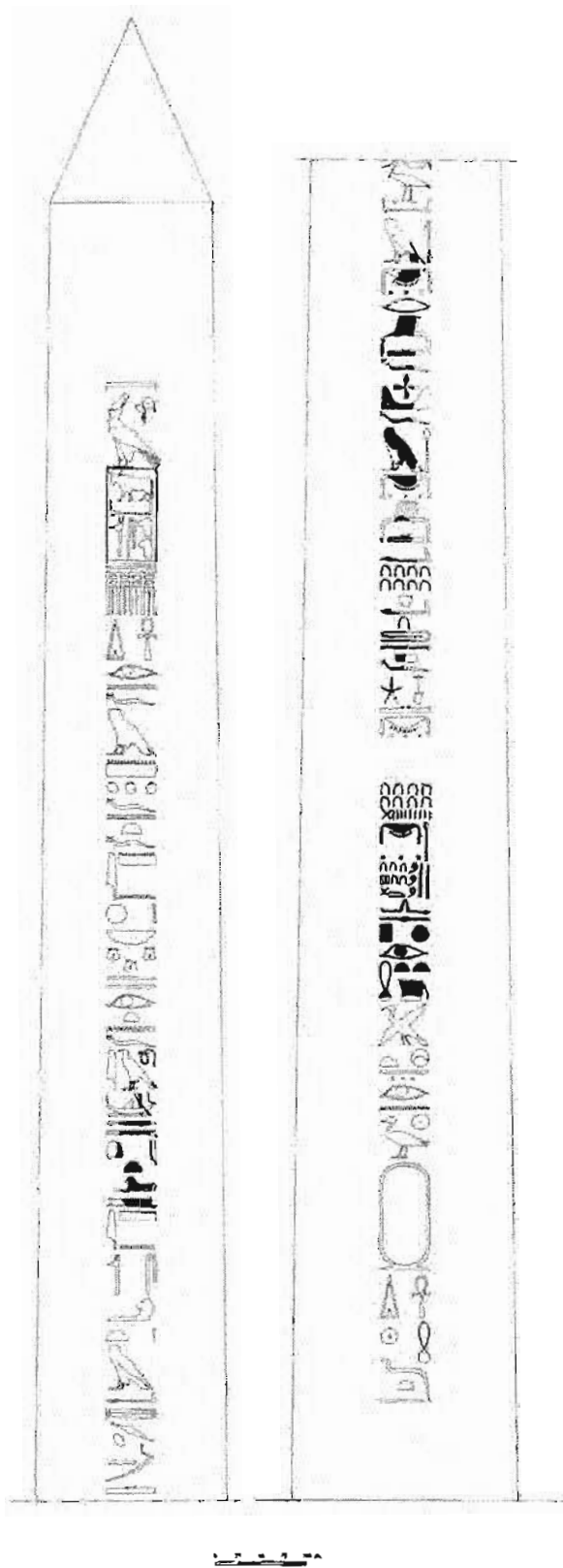


Fig. 2. — Texte reconstitué de la face la mieux préservée.

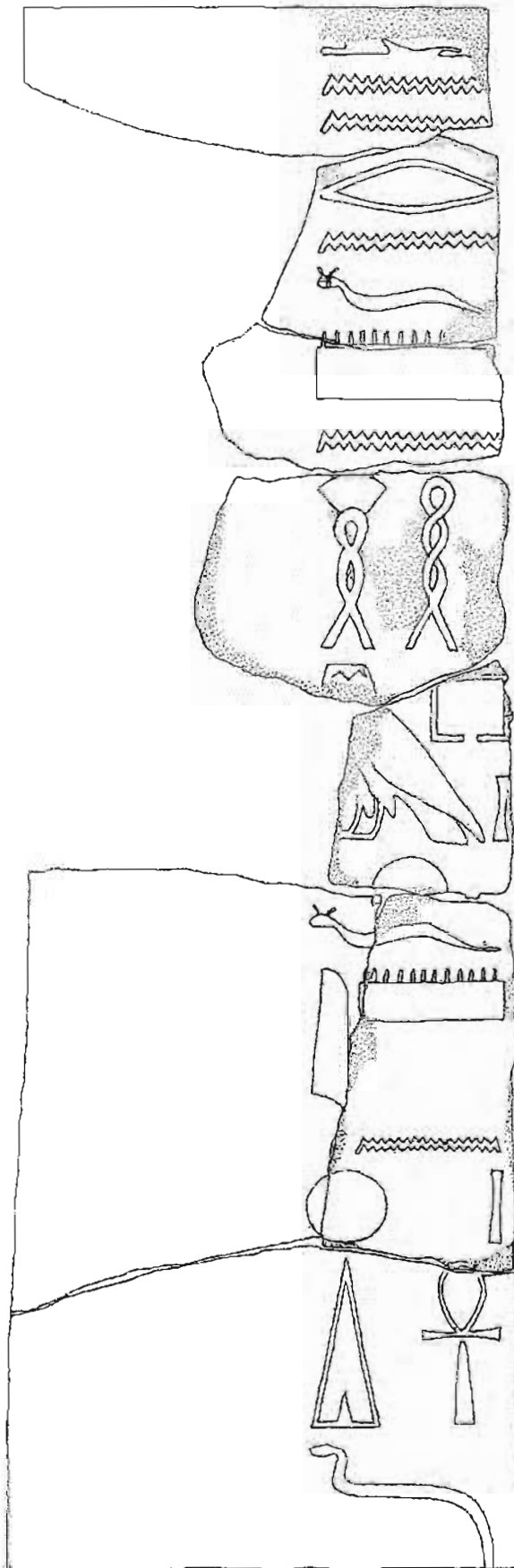


Fig. 3. — *Fac-similé* des fragments supplémentaires employés dans le plafond du sanctuaire de Philippe Arrhidée.

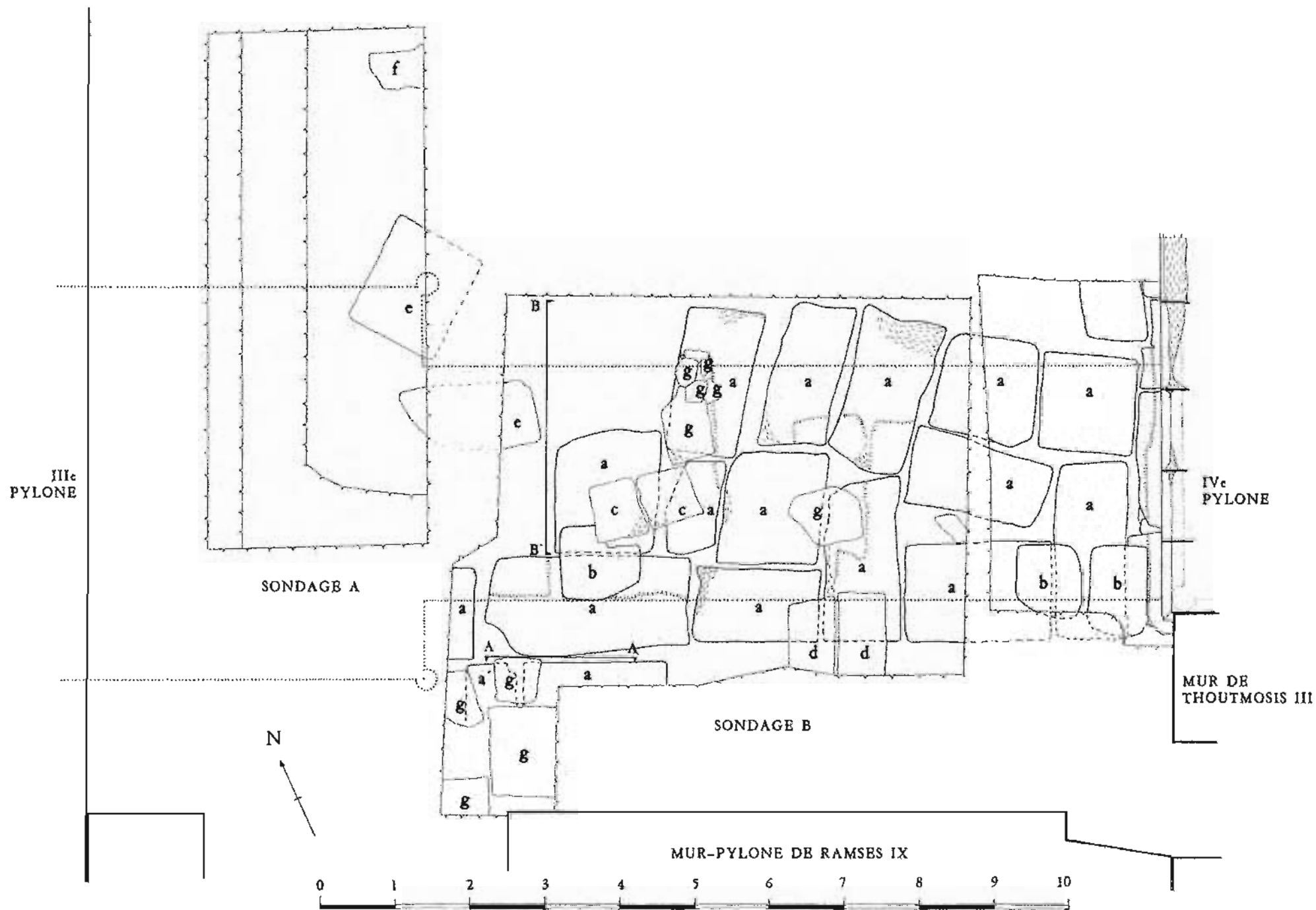


Fig. 4. — Plan des sondages A et B entre les III^e et IV^e pylônes, côté sud.

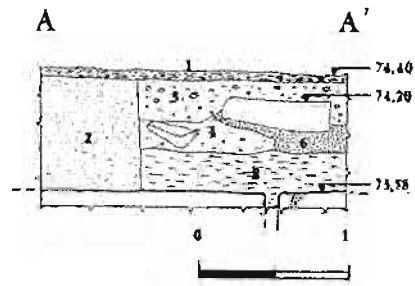


Fig. 5. — Sondage B, coupe A-A'.

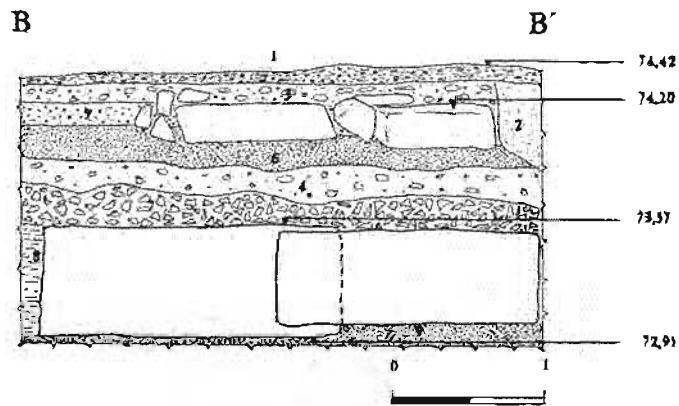


Fig. 6. — Sondage B, coupe B-B'.

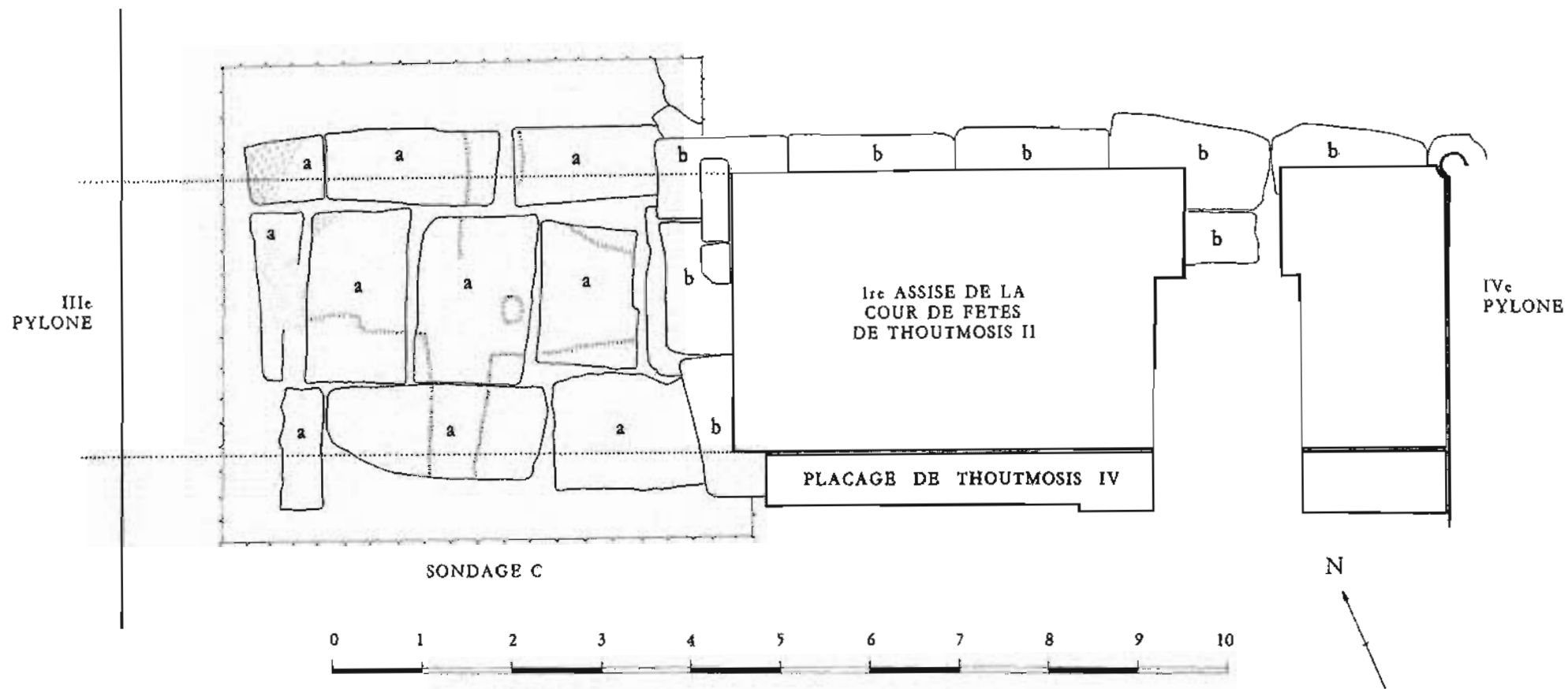


Fig. 7. — Plan du sondage C entre les III^e et IV^e pylônes, côté nord.

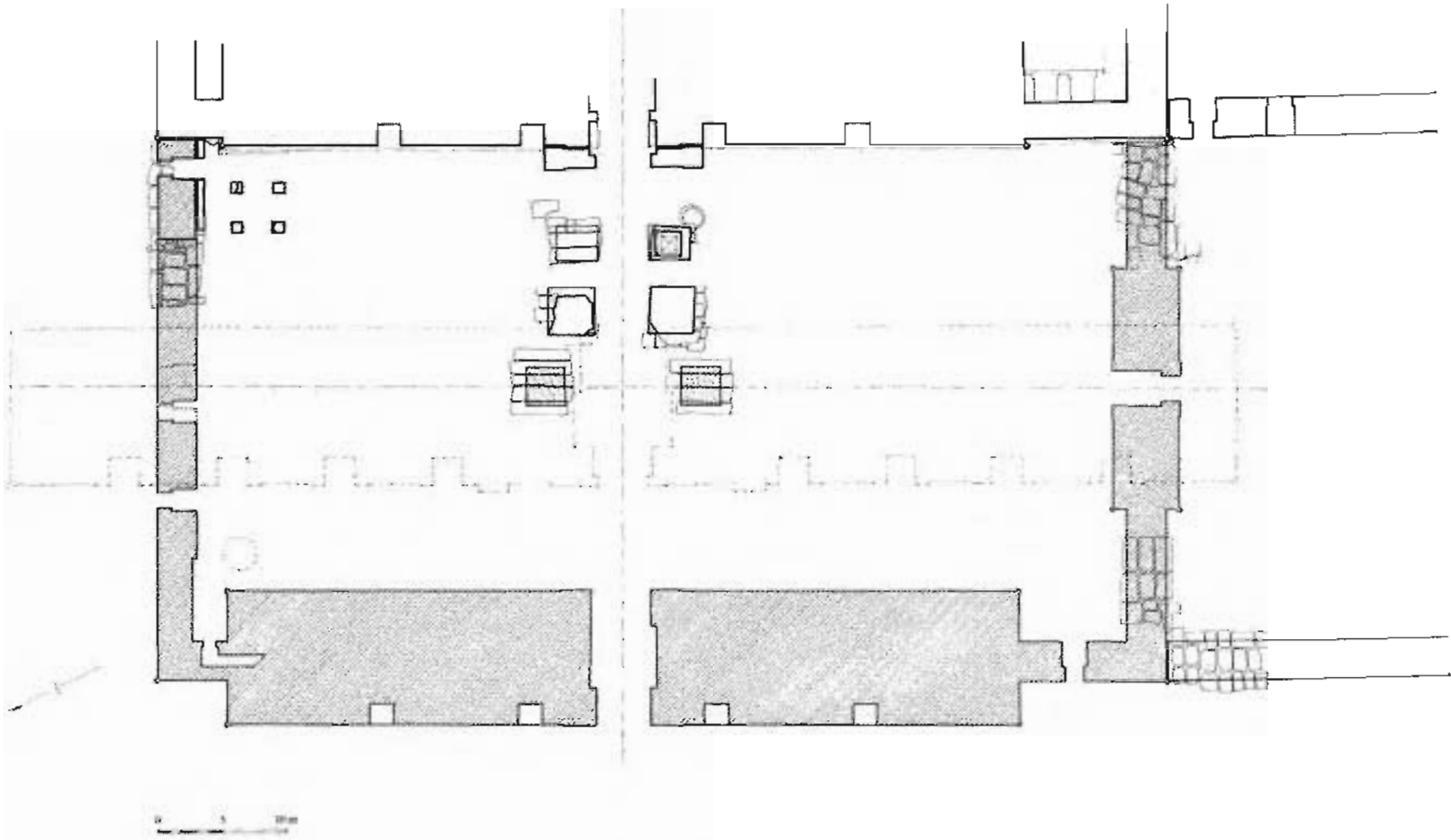


Fig. 8. — Plan rectifié de la « cour de fêtes » de Thoutmosis II.

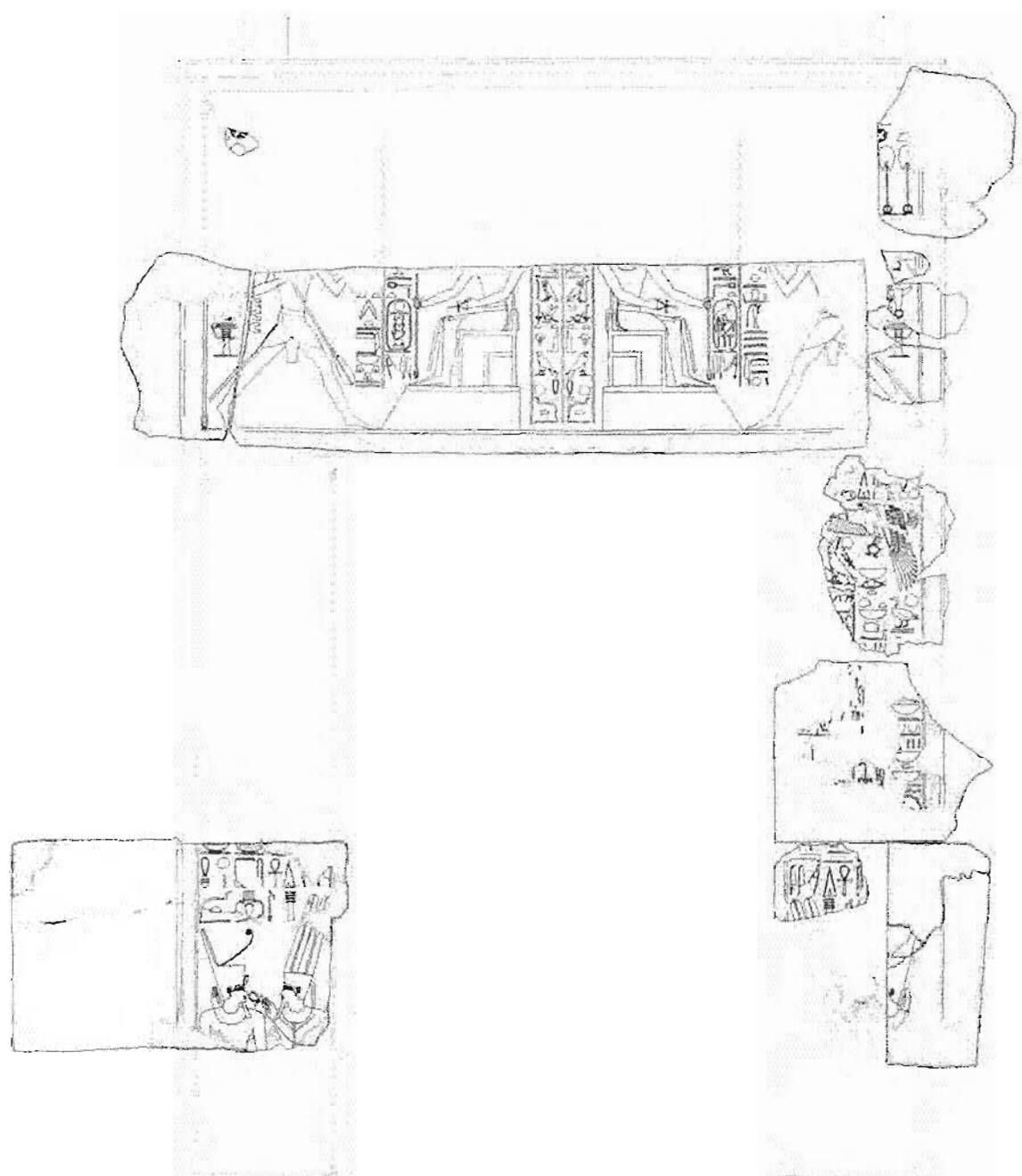


Fig. 9. — Porte A du petit pylône, face extérieure (sud) ; linteau original de Thoutmosis II et montants refaits — au nom de Thoutmosis II — après élargissement du passage par Thoutmosis IV.

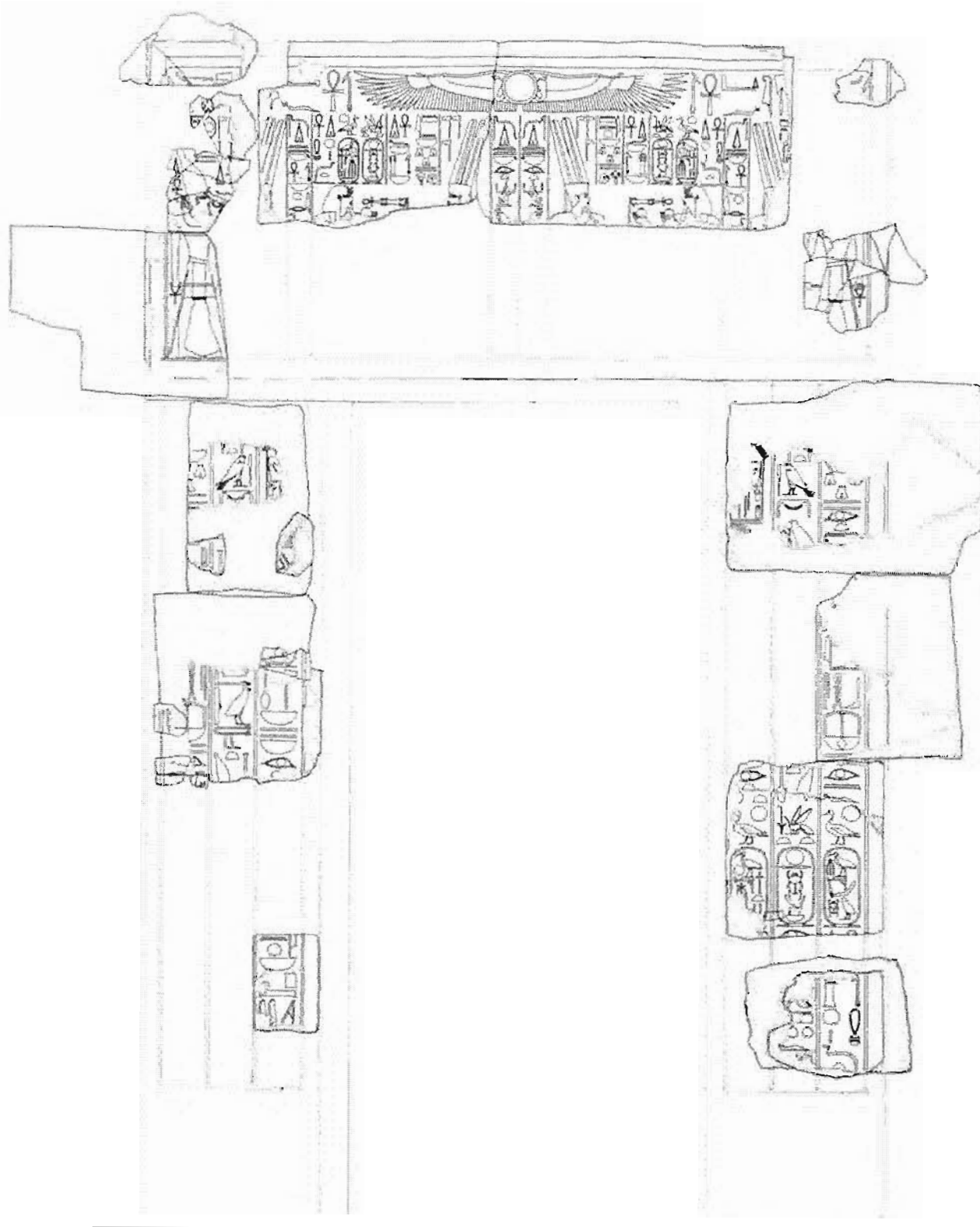


Fig. 10. — Porte A du petit pylône, face intérieure (nord) ; linteau et montants originaux de Thoutmosis II, ces derniers ont été régnés au moment de l'élargissement du passage par Thoutmosis IV.



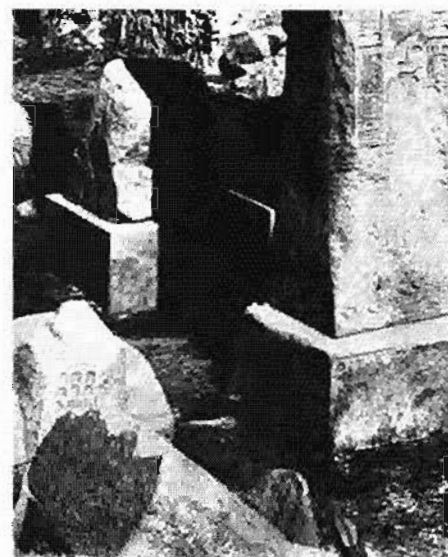
a. Karnak-Nord
(archives IFAO).



b. Fragment
comportant les chiffres,
sur les banquettes nord
(© CNRS/CFEETK,
A. Chéné).



c. Fragment
des magasins sud.



d. Le fragment
comportant des chiffres,
à l'emplacement où il fut
aperçu par G. Legrain
(archives CFEETK,
fonds Gaddis).



a. Vue du sondage B
au sud de la cour des III^e et IV^e pylônes.
vue prise vers l'est.



b. Vue du sondage B
au sud de la cour des III^e et IV^e pylônes,
vue prise vers l'ouest.



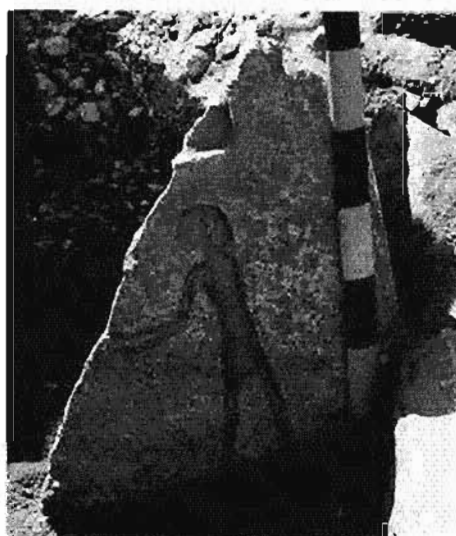
c. Fouilles de H. Chevrier
au sud de la cour des III^e et IV^e pylônes.



a. Vue du sondage C au nord de la cour des III^e et IV^e pylônes, vue prise vers le nord.



b. Vue du sondage C au nord de la cour des III^e et IV^e pylônes, vue prise vers l'est.



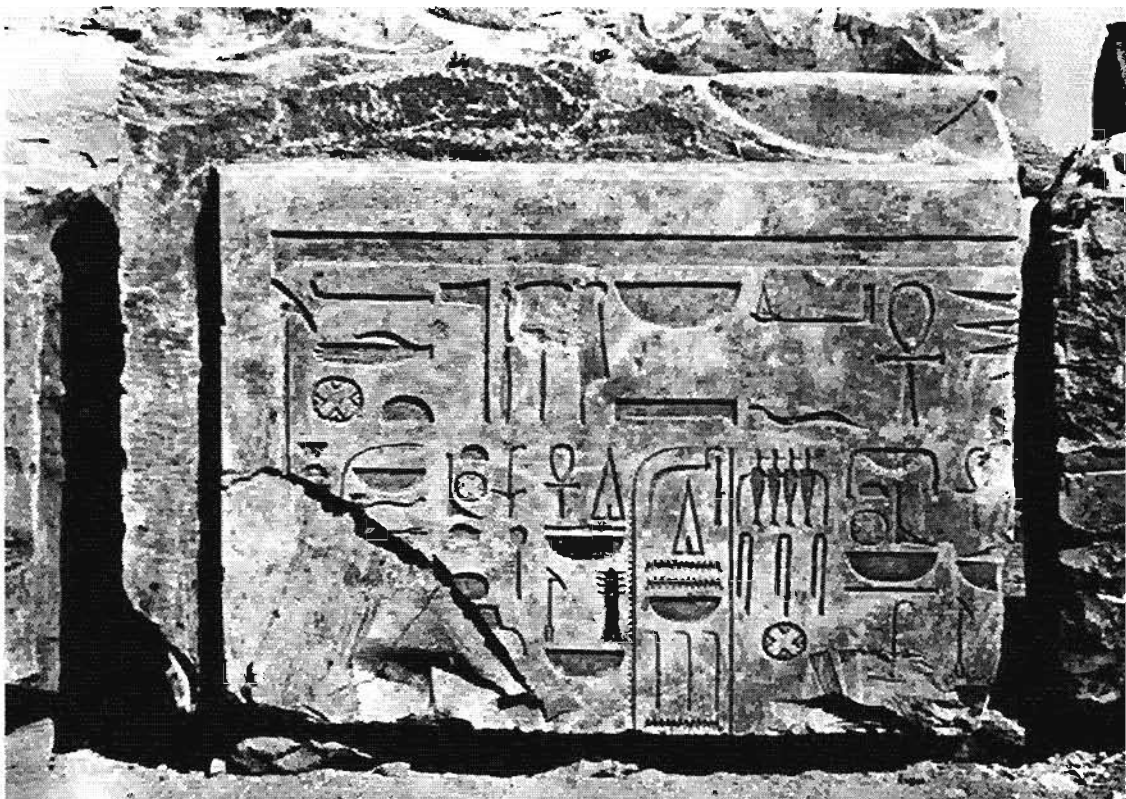
c. Fragment d'angle d'un des obélisques de Thoutmosis I^{er} trouvé dans le sondage C.



d. Fragment d'obélisque avec le mot *ni*.



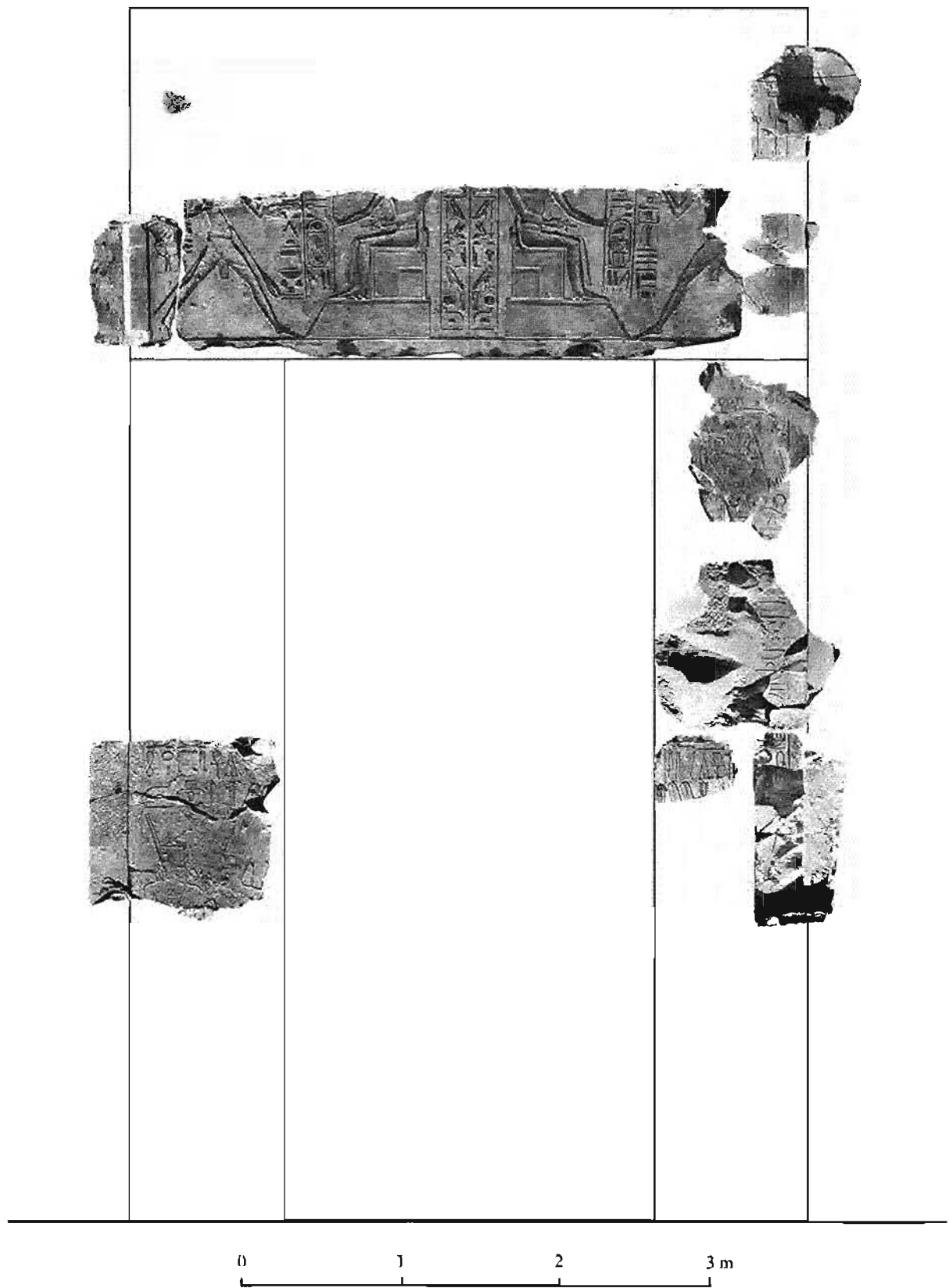
e. Fragment d'obélisque.



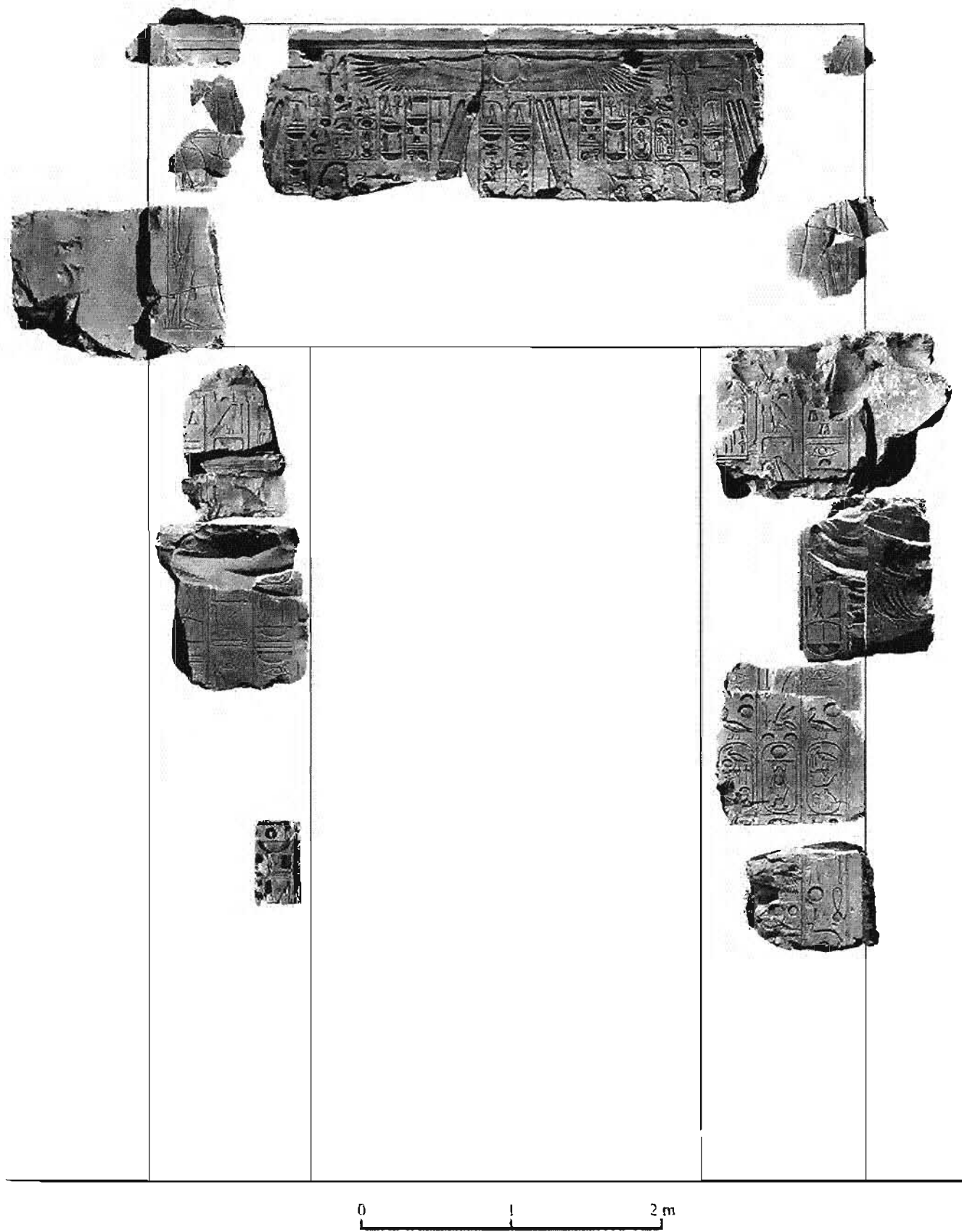
a. Porte B (cf. *Karnak IX*, 1993, p. 17, 24, 40-41 et pl. XIV).
Le fragment du linteau de la porte B et le fragment de bloc du bandeau de dédicace de la face sud
de la « cour de fêtes » de Thoutmosis II, entreposés dans la cour des III^e-IV^e pylônes
(cf. *H. Jacquet-Gordon*).



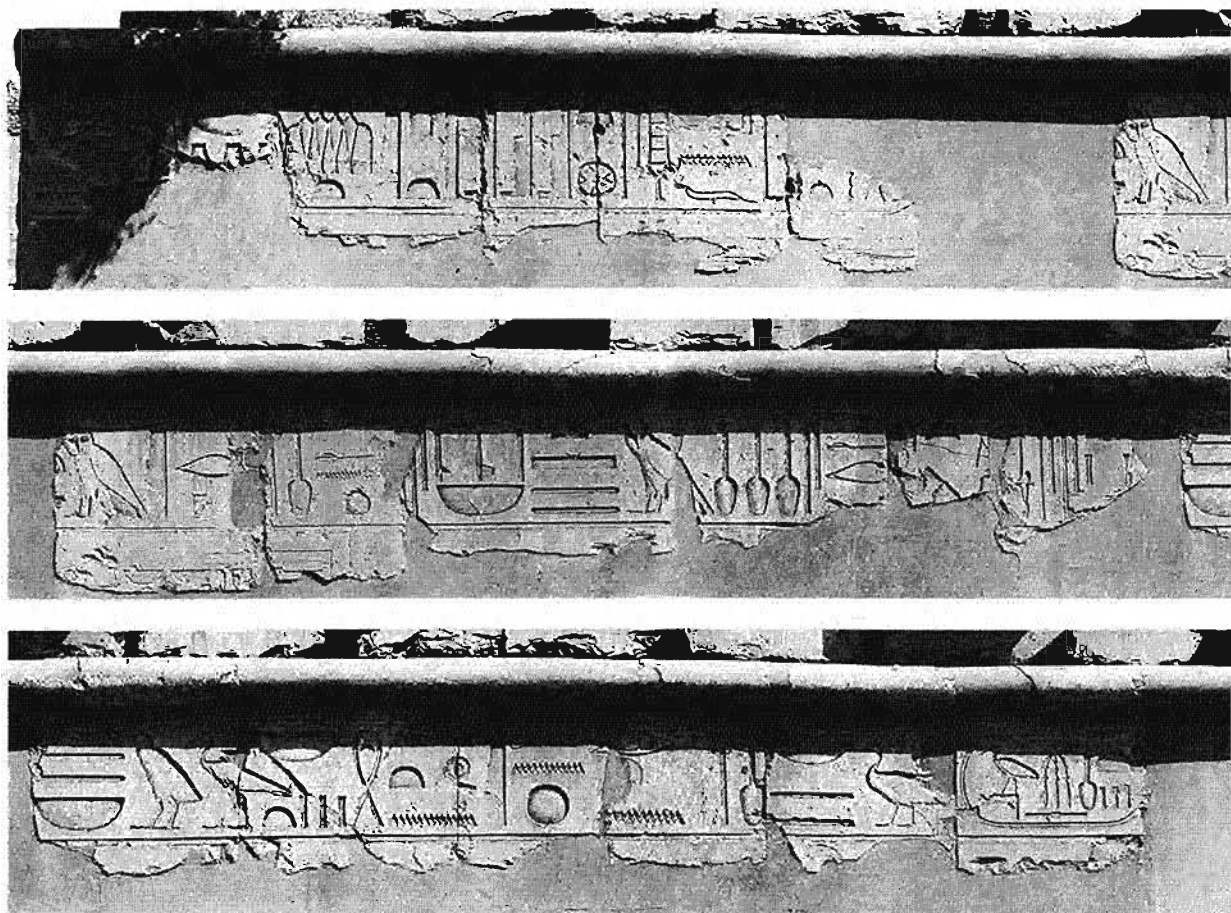
b. Deux jambages de porte thoutmosides entreposés dans la cour des III^e-IV^e pylônes
(cf. *Karnak IX*, 1993, p. 52 et fig. 19 ; cf. *H. Jacquet-Gordon*).



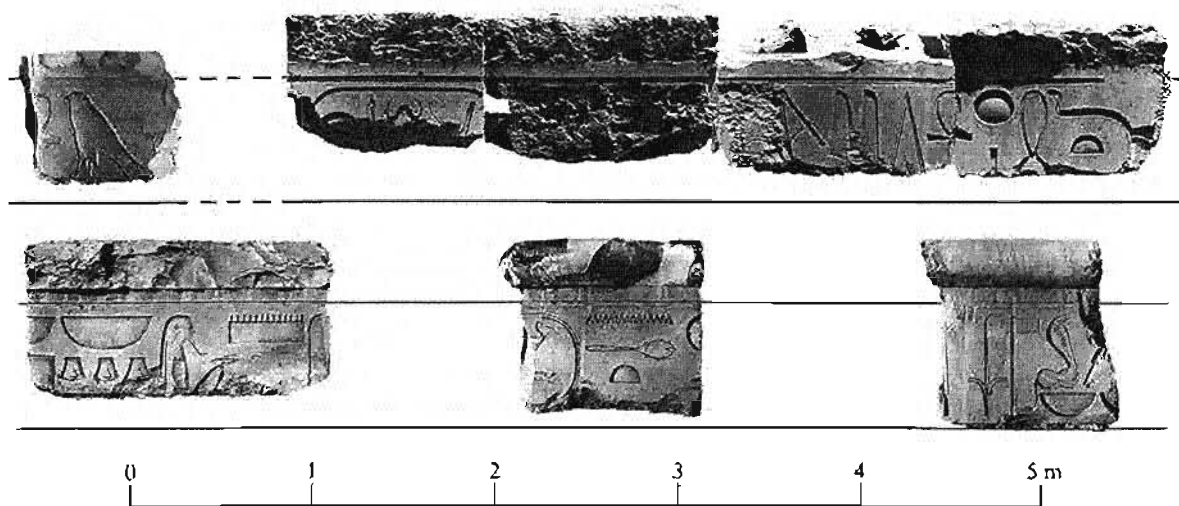
Porte A, côté extérieur, avec les traces de remaniement ultérieur pour élargir le passage
(cf. *Karnak IX*, 1993, p. 36-38, pl. XII pour le linteau et *ibid.* et p. 54, fig. 24 pour les montants :
© CNRS/CFEETK, A. Chéné, R. Pertot).



Porte A. côté intérieur (cf. *Karnak IX*, 1993, p. 39-40, pl. XIII pour le linteau et p. 36-37, pl. XII, pour les montants ;
© CNRS/CFEETK, A. Chéné, R. Perrot).



a. Le bandeau de dédicace du mur nord de la « cour de fêtes » de Thoutmosis II
(cf. *Karnak IX*, 1993, p. 30-34, pl. VIII ; © CNRS/CFEETK, A. Chéné, R. Perrot).



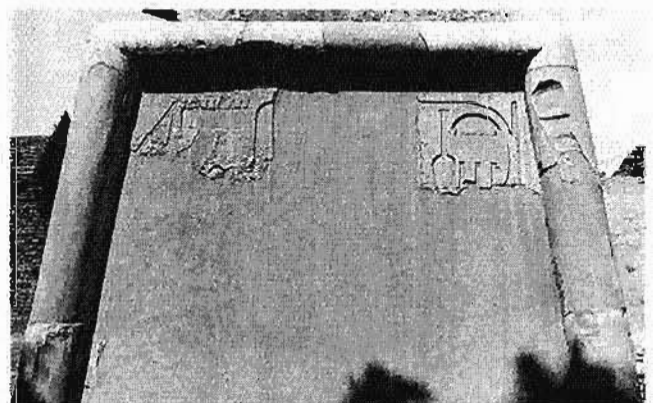
b. Le bandeau de dédicace du mur sud de la « cour de fêtes » de Thoutmosis II
(cf. *Karnak IX*, 1993, p. 34, pl. IX ; © CNRS/CFEETK, A. Chéné, R. Perrot).



a. Face sud.



b. Face est.



c. Face ouest.

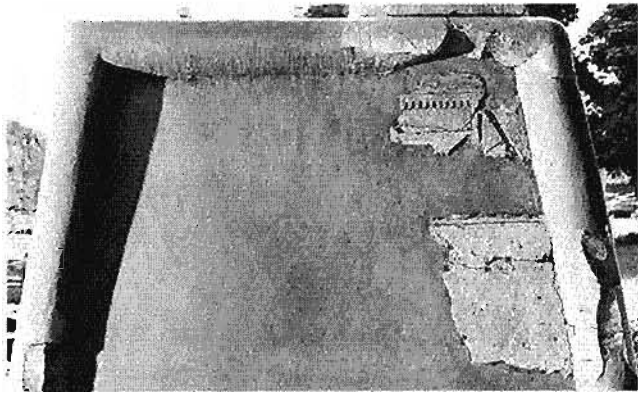


d. Face nord.

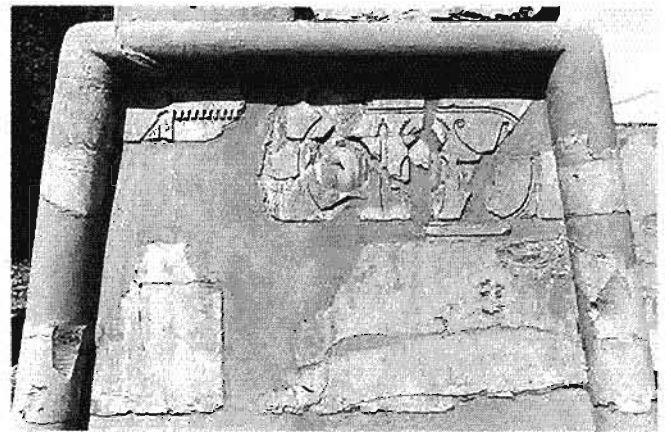
Le petit pylône méridional de la « cour de fêtes » de Thoutmosis II, môle ouest, bandeaux de dédicace
(cf. *Karnak IX*, 1993, p. 35-36, pl. X-XI ; © CNRS/CFEETK, A. Chéné, R. Perrot).



a. Face sud.



b. Face est.

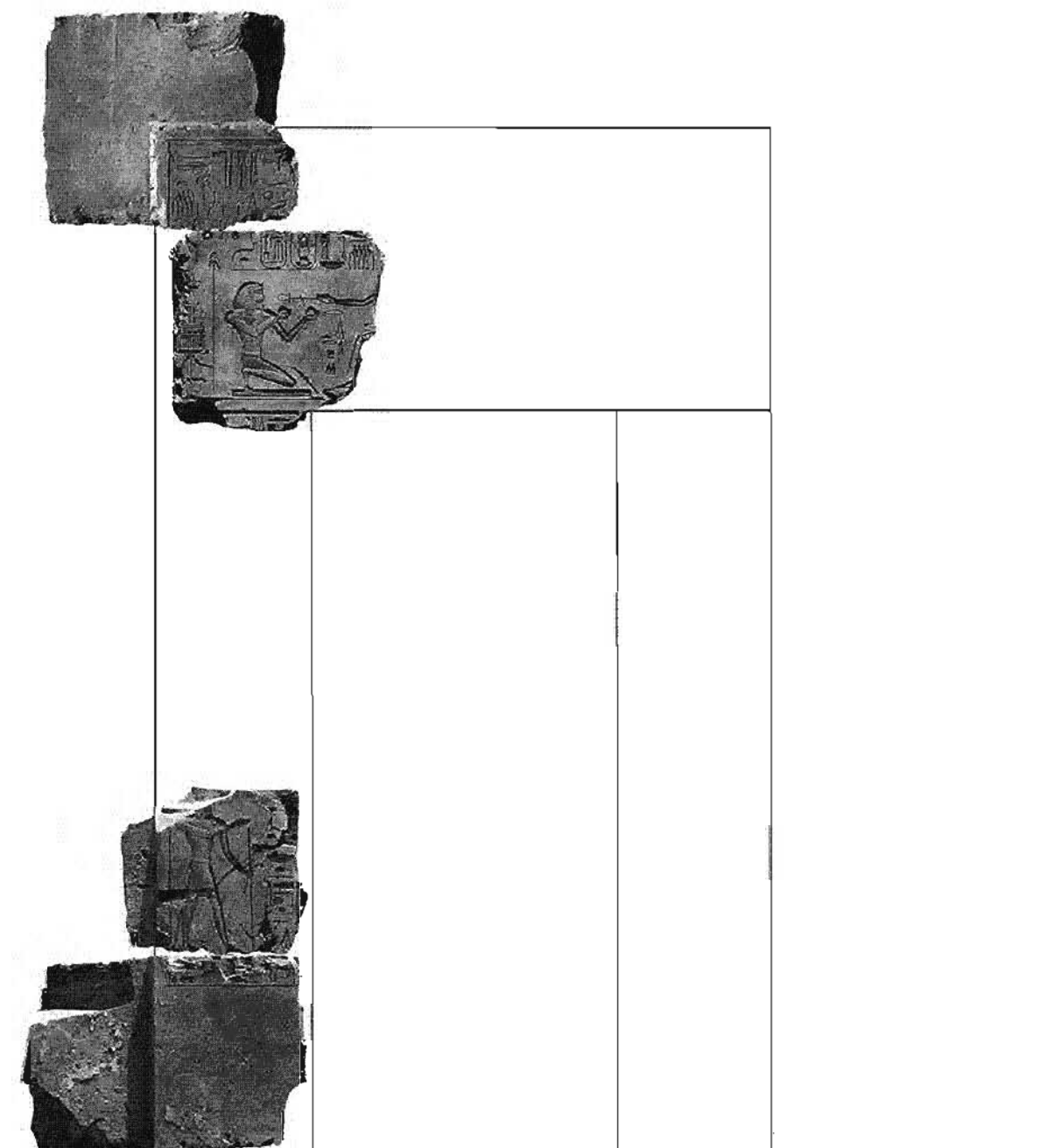


c. Face ouest.



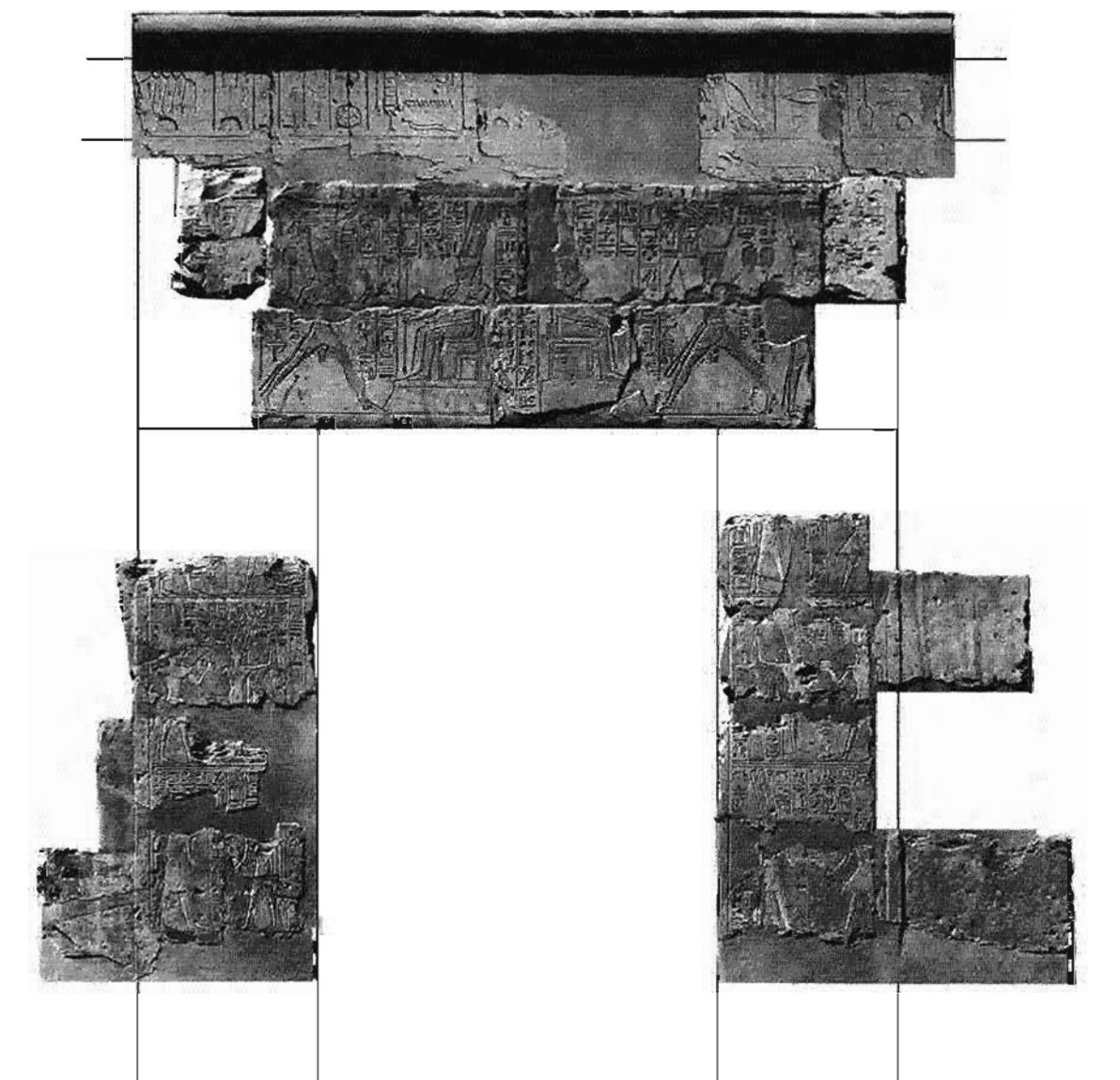
d. Face nord.

Le petit pylône méridional de la « cour de fêtes » de Thoutmosis II. môle est, bandeaux de dédicace
(cf. *Karnak IX*, 1993, p. 35-36, pl. X-XI : © CNRS/CFEETK, A. Chéné, R. Perrot).

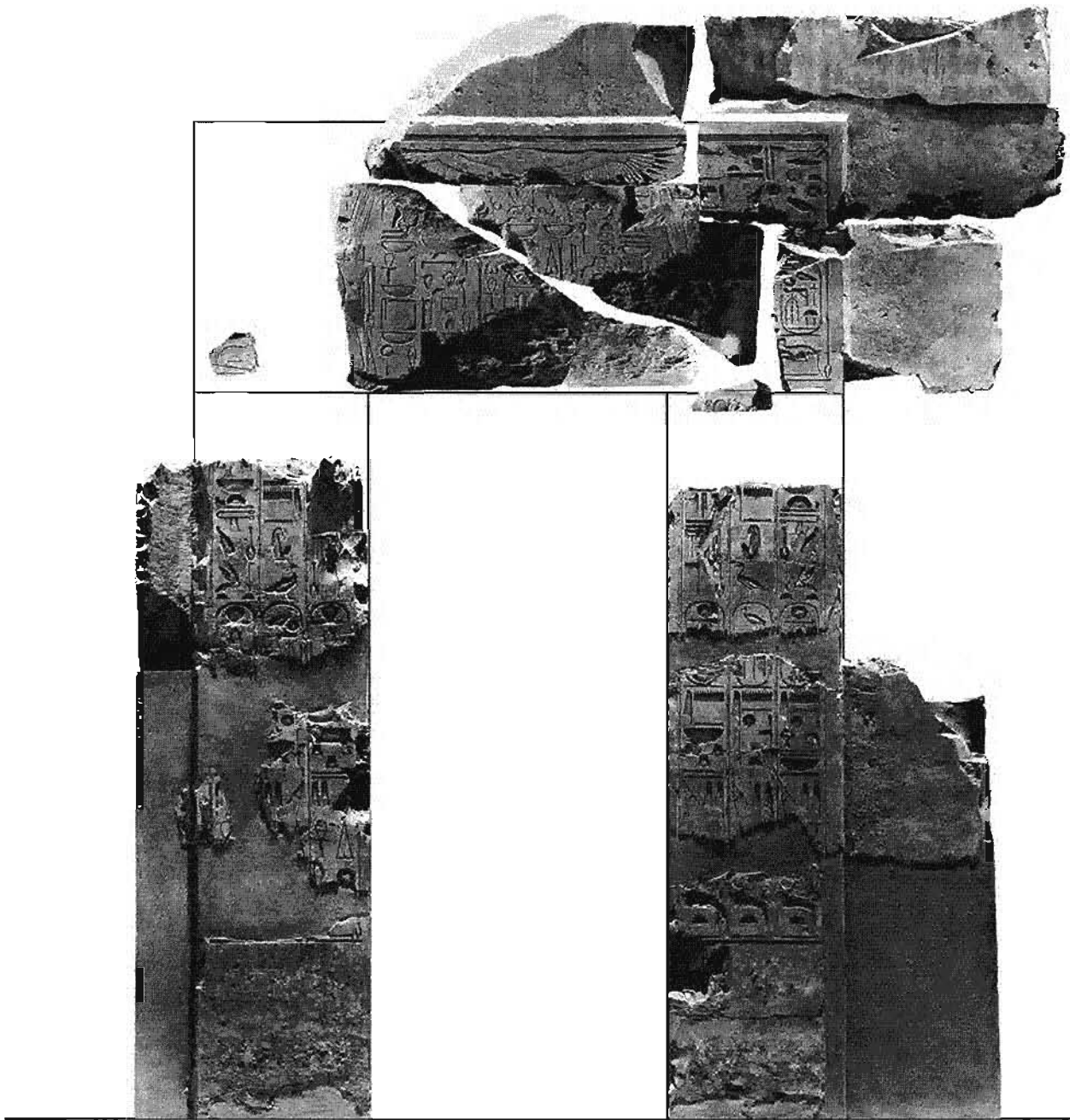


0 1 2 m

La porte C, côté intérieur sud
(cf. *Karnak IX*, 1993, p. 41-44, pl. X ; © CNRS/CFEETK, A. Chéné, R. Perrot).



La porte C', côté extérieur nord refait par Aménophis III
(cf. *Karnak IX*, 1993, p. 44-48, pl. XVI ; © CNRS/CFEETK, A. Chéné, R. Perrot).



0 1 2m

La porte D, côté extérieur sud
(cf. *Karnak IX*, 1993, p. 48-51, pl. XVII ; © CNRS/CFEETK, A. Chéné, R. Perrot).



a. Fragment de jambage de porte,



b. Linteau de la porte B.



Fragments divers en calcaire provenant peut-être d'aménagements de la « cour de fêtes » de Thoutmosis II
(cf. *Karnak IX*, 1993, p. 51-53, fig. 18-23 : © CNRS/CFEETK, A. Chéné, R. Perrot).